La maîtrise du temps. Calendrier et comput dans le Pontifical de Narbonne

Emilie Nadal

▶ **To cite this version:**

Emilie Nadal. La maîtrise du temps. Calendrier et comput dans le Pontifical de Narbonne. Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France, 2014, 74, pp.93-120. ⟨hal-01950134⟩

HAL Id: hal-01950134

https://hal.science/hal-01950134v1

Submitted on 30 Oct 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HAL Authorization

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU MIDI DE LA FRANCE

Tome LXXIV - 2014

OUVRAGE PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU MIDI DE LA FRANCE

FONDÉE EN 1831 ET RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 10 NOVEMBRE 1850

TOME LXXIV

2014

OUVRAGE PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE HAUTE-GARONNE

TOULOUSE

HÔTEL D'ASSÉZAT - Place d'Assézat - 31000 Toulouse

Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France, t. LXXIV (2014), p. 93-120

LA MAÎTRISE DU TEMPS. CALENDRIERS ET COMPUTS DANS LE PONTIFICAL DE PIERRE DE LA JUGIE EN 1350

Par Émilie Nadal*

Le *Pontifical de Narbonne* (Narbonne, Trésor de la cathédrale Saints-Just-et-Pasteur, ms. 2) est un manuscrit de 185 feuillets qui mesure environ 37 cm de haut pour 27 cm de large. Il s'agit d'un pontifical élaboré suivant le modèle dit de Guillaume Durand[1], contenant les bénédictions et les consécrations en latin réservées à l'évêque, ainsi que plusieurs textes personnels liés à la volonté de son commanditaire. Ce livre est très richement enluminé, avec vingt-quatre miniatures pour le calendrier, auxquelles s'ajoutent soixante-et-une lettres historiées, une pleine page, et de nombreux décors dans les marges. Pas moins de quatre artistes principaux ont participé à son décor[2]. Ce manuscrit est bien documenté. Il a été réalisé en 1350 pour Pierre de la Jugie, archevêque de Narbonne (1347-1375). Les armoiries de Pierre sont représentées au f. 12r et 13r, et son rôle de commanditaire est donné dans la préface de l'ouvrage, au f. 12v. Légué à la cathédrale à la mort de l'archevêque, ce manuscrit n'a jamais quitté le trésor, il a néanmoins perdu dix feuillets, découpés entre 1898 et 1925[3]. Dès l'origine, ce pontifical a été conçu comme un objet de prestige et d'apparat, à caractère mémoriel, pour marquer dans l'histoire de la province de Narbonne l'épiscopat de Pierre de la Jugie et pour servir de modèle aux archevêques à venir. Non seulement le contenu des bénédictions et des consécrations a été subtilement modifié pour servir les intérêts du commanditaire, mais Pierre de la Jugie a ajouté d'autres types de texte en plus du pontifical proprement dit, dans les douze premiers feuillets du livre. Il s'agit d'un calendrier (f. 1r à 6v) et de feuillets destinés au calcul du comput ou temps ecclésiastique (f. 7r à 12v). Parmi ces feuillets se trouve aussi au f. 12r une pleine page représentant Pierre de la Jugie agenouillé aux pieds du Christ, et au f. 12v la préface qui donne le nom du commanditaire et qui annonce le contenu de l'ouvrage.

> « (…) Ici commence le livre Pontifical à l'usage de la sainte église de Narbonne disposé par moi, Pierre de la Jugie, par la grâce de Dieu archevêque de cette même église. Année du seigneur 1350. Assurément ce livre contient quatre parties. Dans la première est placé le calendrier dans lequel sont les fêtes qui sont célébrées, et il est dit lesquelles sont doubles, simples ou à trois leçons, et le jour de l'obit où il faut célébrer à nouveau la messe à la mémoire de quelques uns de mes prédécesseurs archevêques de la même sainte Église de Narbonne et de quelques personnes notables, pour que l'on sache quand la messe des morts doit être faite. Ensuite sont exposées des méthodes fiables pour calculer la lettre dominicale et le bissexte, le nombre d'or ou nombre de la lune, les fêtes mobiles, les indictions, les concurrents et les

---

* Communication présentée le 5 novembre 2013, cf. « Bulletin de l'année académique 2013-2014 », p. 234-235.

1. Michel Andrieu, *Le Pontifical romain au Moyen Âge. t. 3 : Le Pontifical de Guillaume Durand, Vatican*, B.A.V., 1938-1941.

2. Le manuscrit est désormais intégralement numérisé et disponible sur la Bibliothèque virtuelle des manuscrits médiévaux (http://bvmm.irht.cnrs.fr). Cet article est tiré de mes travaux de thèse : Émilie Nadal, *Le Miroir d'un archevêque. Étude autour du Pontifical de Pierre de la Jugie (Narbonne, Trésor de la cathédrale, ms. 2)*, thèse de doctorat sous la direction de Nelly Pousthomis et Virginie Czerniak, Université de Toulouse II - Le Mirail, 2014. Voir aussi Émilie Nadal, « Pontifical de Pierre de la Jugie », *Trésors enluminés. De Toulouse à Sumatra*, Musée des Augustins, Ville de Toulouse, Toulouse, 2013, cat. 9, p. 57-60.

3. É. Nadal, *Le Miroir d'un archevêque*…, t. I, p. 196-208.

épactes, et l'année embolismique, [informations] dont quelques unes doivent être mises sur la table du Cierge pascal et annoncées lors du concile provincial et du synode de la saint Luc.
Dans la seconde partie est indiquée la matière disposée par titres des bénédictions, ordinations et consécrations de personnes. Dans la troisième partie, il est question des consécrations et des bénédictions des autres choses tant sacrées que profanes. La quatrième partie traite de certains offices ecclésiastiques (…) »[4].

La préface n'est pas entièrement conforme au contenu réel du livre (par exemple l'obituaire annoncé n'existe pas dans le calendrier), néanmoins elle permet de confirmer que les feuillets du calendrier et du comput étaient bien prévus dans le projet de départ, comme constituants d'une « première partie » intégrée avant les trois autres parties du texte du pontifical proprement dit. L'intérêt de cette étude est de montrer et d'expliquer le rôle et les enjeux de cette première partie, non seulement par rapport au contenu général du livre, mais aussi au regard du contexte politique et religieux qui a préludé à cette commande.

« Dans la première partie est placé le calendrier »[5] (f. 1r-6v)

Les f. 1r à 6v du manuscrit sont réservés au calendrier selon une disposition d'une page par mois. Chaque page présente un schéma fixe, d'une grande lisibilité (voir fig. 1). Deux médaillons (55 mm de diamètre) représentant les travaux des mois et les signes du zodiaque sont placés dans la marge inférieure. Ce calendrier perpétuel est organisé, comme la majorité des calendriers médiévaux, selon le système antique du calendrier julien (calendes, nones, ides). Dans la colonne centrale apparaissent les saints et les fêtes du jour puis tout en bas le nombre d'heures du jour et de la nuit. À côté des deux lettres KL (*kalendae*) se trouvent le nombre de jours solaires et lunaires du mois, plus deux vers relatifs aux jours néfastes, ces derniers étant reportés en rouge parmi les fêtes du calendrier. À gauche de la colonne centrale, se trouvent deux colonnes respectivement dédiées à la lettre dominicale (*littere feriales*)[6] et au nombre d'or (*numerus aureus*)[7].

Outre ces deux colonnes relativement communes dans les calendriers liturgiques, on remarque des informations supplémentaires. Il s'agit d'une part des quatre colonnes juxtaposées à l'extrême gauche du tableau, sur l'âge de la lune, et d'autre part de trois colonnes placées à droite qui renseignent sur la position du soleil au milieu de la journée (*declinatio solis, gradus solis, altitudo solis* chacune exprimée en degrés minutes). Ces deux éléments supplémentaires sur l'âge de la lune et la position du soleil sont empruntés au calendrier de Pierre de Dace[8], astronome dont on trouve plusieurs canons et tables dans les feuillets de comput qui suivent le calendrier.

Les jours égyptiaques

Parmi les aspects non liturgiques du calendrier, les jours égyptiaques, égyptiens, *Dies Aegyptiacus, Dies Malae* ou encore *Dies Aeger*, sont mentionnés en tête de la colonne des fêtes de chaque mois, sous la forme de vers, puis dans le corps du calendrier au moyen de la lettre « G ». Selon une croyance courante pendant tout le Moyen Âge, chaque mois comporte deux jours néfastes au cours desquels mieux vaut ne rien entreprendre. L'origine lointaine (et effectivement égyptienne) de ces jours et leur large diffusion dans les calendriers médiévaux a fait l'objet de plusieurs études[9]. Condamnés à

---

4. Traduction de la préface, f. 12v du *Pontifical de Narbonne* (je remercie Hélène Débax pour son aide lors de cette traduction).

5. « *In prima ponitur kalendarium* (…) », *Pontifical de Narbonne*, f. 12v.

6. La lettre dominicale est présente dans les calendriers médiévaux depuis le XI[e] siècle, elle permet de connaître les jours de la semaine pour chaque année donnée. Jean-Baptiste Lebigue, *Initiation aux manuscrits liturgiques*, I.R.H.T., 2007, p. 151-160 (En ligne : http://aedilis.irht.cnrs.fr/initiation-liturgie/, consulté le 29/09/2013).

7. La colonne du nombre d'or contient des chiffres de 1 à 19 indiquant l'âge de la lune. *Ibid*., p. 152.

8. Calendrier édité dans Petri Philomenae de Dacia et Petri de S. Audomaro, *Opera quadrivalia. Pars 1. Opera Petri Philomenae*, éd. Fritz Pedersen, Copenhague, Hauniae, 1983, p. 336-359.

9. Jules Loiseleur, « Les jours égyptiens. Leurs variations dans les calendriers du Moyen Âge », *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, t. 33, 1872, p. 198-253 ; Robert Steele, « Dies Aegyptiaci », *Proceedings of the Royal Society of Medicine, Section History of Medicine*, 1918-1919, t. 13, p. 108-121 ; Lynn. Thorndike, *A History of Magic and Experimental Science*, NY, Columbia University Press, 1923-1958, t. I, p. 685-688 ; Hanne Lange, « "Jours critiques", "Jours funestes", "Jours de Tycho Brahé" : la réception en Scandinavie d'une ancienne croyance », *Comprendre et maîtriser la nature au Moyen Âge. Mélanges d'histoire des sciences offerts à Guy Beaujouan*, Genève, Droz, 1994, p. 296.

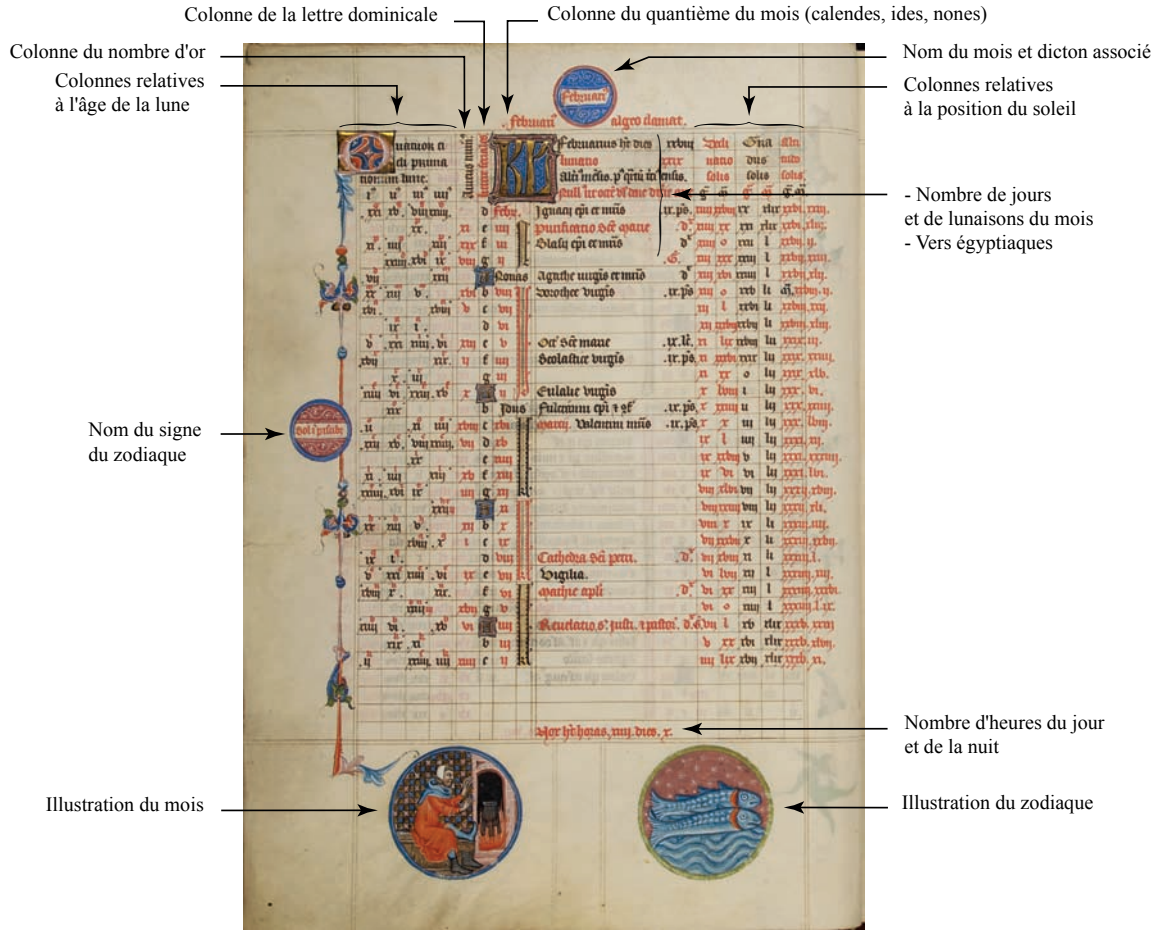

Fig. 1. Composition d'un feuillet de calendrier : le mois de février, Pontifical de Narbonne, f. 1v. *Cl. É. Nadal.*

maintes reprises par les Pères de l'Église et dans les conciles, ces jours sont pourtant presque toujours présents dans les calendriers liturgiques médiévaux. On trouve dès le calendrier chrétien de Bède des vers mnémotechniques dans lesquels sont donnés les jours néfastes[10]. C'est le même type de vers qui apparaît dans ce *Pontifical*, par exemple pour le mois de janvier : « *Prima dies Jani, timor est et* ***septima*** vani / ***Nona*** *parit bellum sed* quinta *dat hora flagellum* ». Ces deux vers léonins nous indiquent que sont néfastes le 1er (prima) et le 25e jour (septima : septième jour en partant de la fin du mois) du mois de janvier (*Jani*), et plus encore la neuvième et la cinquième heure de ces jours respectifs[11]. La phrase elle-même sert surtout de prétexte pour retenir ces indications mnémotechniques, mais on y reconnaît l'emploi d'un champ lexical peu réjouissant, évocateur des catastrophes qui accompagnent ces jours. Les formules copiées dans le *Pontifical de Narbonne* appartiennent à une tradition très ancienne, puisqu'on les retrouve quasiment à l'identique dans un manuscrit du XIe siècle[12]. Il faut noter que les jours néfastes indiqués dans ces formules ne correspondent pas exactement à la marque placée dans la colonne du calendrier[13], mais Jules Loiseleur avait déjà constaté ce phénomène dans la plupart des cas étudiés[14].

10. H. Lange, « Jours critiques »… », n. 43, p. 298.

11. Le jour était partagé en 12 « heures » de durée variable, du lever au coucher du soleil (J. Loiseleur, « Les jours égyptiens…», p. 247).

12. Dans un manuscrit conservé à Zurich (Zurich C., 58, f. 28). R. Steele, « Dies Aegyptiaci… », p. 116.

13. La lettre « G » qui indique la place des jours néfastes dans la colonne des fêtes est notamment inscrite le 11 et 21 avril, le 26 mai et le 22 septembre, alors que les vers mnémotechniques retiennent le 10 et 20 avril, le 25 mai et le 21 septembre.

14. J. Loiseleur, « Les jours égyptiens…», p. 219-239.

La présence des jours néfastes dans le calendrier du *Pontifical* n'est donc pas exceptionnelle et ne fait que refléter un usage parfaitement courant à ce moment-là dans tous les calendriers, quelle que soit l'opinion de leur propriétaire. Les dénonciations renouvelées des ecclésiastiques au sujet de cette superstition sont d'ailleurs révélatrices de sa persistance. Dans sa chronique relatant le retour en Italie du pape Grégoire XI en 1376, le cardinal Pierre Ameil le prouve lui aussi. « Vendredi », écrit-il, « jour de mauvaise augure (*Veneris dies Aegyptiaca*), une mule trébuche en montagne, une cloche se brise, on se trompe de route »[15].

Mois et zodiaque : du Janus trifrons au Capricorne licorne

En dehors des croyances relatives aux jours favorables ou défavorables de l'année, le calendrier sert aussi de support aux représentations traditionnelles des signes du zodiaque et des travaux des mois. Les illustrations de ces deux cycles sont toutes l'œuvre du Maître de Pierre de Saint-Martial[16], sauf le médaillon du capricorne, d'une main postérieure. En dépit de leurs noms, les « travaux » des mois ne représentent pas que des activités agricoles mais illustrent aussi des scènes de repos à la maison (en février), des loisirs seigneuriaux (en avril) et des figures allégoriques (en janvier et en mai). L'origine iconographique des travaux des mois et des signes du zodiaque appartient à une longue tradition empruntée à l'art de l'Antiquité qui a perduré durant tout le Moyen Âge en réemployant un petit corpus de thèmes communs[17]. Les choix iconographiques adoptés pour chacun de ces mois ne présentent pas en eux-mêmes une grande originalité. Pour les travaux des champs, l'étude de Perrine Mane montre que, dans la plupart des calendriers produits en France, on taille en effet la vigne en mars, on fauche le foin en juin, on moissonne en juillet, on bat la récolte en août, on foule le raisin en septembre, on sème en octobre, et on se préoccupe des cochons en novembre pour la glandée et en décembre pour les tuer[18]. En janvier, c'est presque toujours un personnage attablé qui est choisi, tout comme on dépeint pour février, un homme qui se chauffe au coin du feu. Le seul écart pourrait se trouver dans les peintures illustrant les mois d'avril et de mai. En effet, l'homme à cheval, un faucon au poing, est en général choisi pour illustrer le mois de mai, tandis que l'homme entouré de fleurs illustre plutôt le mois d'avril. Or les deux illustrations sont ici inversées par rapport au modèle dominant[19].

Toutefois certains détails de l'iconographie sont dignes d'intérêt. C'est le cas du Janus trifrons, qui illustre le mois de janvier (fig. 2). Ce personnage à trois visages n'est pas à proprement parler exceptionnel, surtout pour la période gothique. Et même s'il est en général convenu que le Janus bifrons est plus répandu que son homologue à trois faces[20], nous avons cependant trouvé d'autres exemples de Janus trifrons dans les calendriers enluminés du XIII^e^ au XV^e^ siècle[21]. Le thème connaît plusieurs adaptations, mais Janus est toujours de face et fait le geste, au moins d'une de ses mains, de porter à sa bouche de quoi boire ou manger. Ses trois visages sont une allégorie du temps, figurant le passé, le présent et

---

15. Selon le traducteur, il s'agit du vendredi 19 septembre 1376. (Pierre Ronzy, *Ameilh Pierre : Le voyage de Grégoire XI, ramenant la papauté d'Avignon à Rome (1376-1377)*, Florence, Institut français, 1952, p. 72), or Robert Steele mentionne le 19 septembre comme jour néfaste possible. (R. Steele, « Dies Aegyptiaci… », p. 108). Dans le *Pontifical de Narbonne* sont notés comme néfaste le 21 ou le 22 septembre (selon qu'on utilise les vers égyptiaques ou les indications dans le corps du calendrier).

16. Également à l'œuvre dans le Pontifical de Pierre de Saint-Martial (Paris, Bibliothèque sainte-Geneviève, ms. 143).

17. Voir notamment : Perrine Mane, *Le travail à la campagne au Moyen Âge : étude iconographique*, Paris, Picard, 2006 ; Colum Hourihane, *Time in the medieval world. Occupations of the months and signes of the zodiac in the Index of Christian art*, Princeton, Princeton university, 2007.

18. P. Mane, *Le travail à la campagne...*, p. 132, 151, 170, 194, 228, 290, 336, 342.

19. Baudouin Van den Abeele, « Le faucon sur la main. Un parcours iconographique médiéval », dans Agostino Paravicini Bagliani, Baudouin Van den Abeele, (dir.), *La chasse au Moyen Âge : société, traités, symboles*, Florence, ed. del Galluzzo, 2000, p. 99-100.

20. Olga Koseleff Gordon, « Two unusual Calendars Cycles of the Fourteenth Century », *The Art Bulletin*, vol. 43, 1963, p. 252.

21. En plus des sept exemples méridionaux cités à la suite, nous avons rassemblé treize Janus trifrons répertoriés : Psautier-Livre d'Heures, vers 1250 (Beaune, B.M., ms. 39, f. 2r), Psautier du XIII^e^ siècle (Paris, BSG, ms. 2691, f. 3r), Psautier à l'usage d'Amiens, fin du XIII^e^ siècle (Amiens, B.M., ms. 124, f. 1r), Psautier à l'usage de Limoges, 1200-1250 (Besançon, B.M., ms. 140, f. 3r), Psautier anglais, vers 1250 (New-York, Pierpont Morgan Library, ms. M. 103, f. 4r), Psautier franciscain de la fin du XIII^e^ siècle (Paris, B.N.F., mws. lat. 1076), Recueil de tables de Guillaume de Saint-Cloud des XIII^e^-XIV^e^ siècles (Paris, Arsenal, ms. 1037, f. 7v), Bréviaire à l'usage de Châlons-sur-Marne du début du XIV^e^ siècle (Paris, Arsenal, ms. 595), Psautier flamand, 1300-1325 (Oxford, Bodleian library, Ms. Laud. Lat. 84), Livres d'Heures anglais, 1325-1330 (New-York, Pierpont Morgan Library, ms. M. 700, f. 5r), Livre d'Heures à l'usage de Sarum, second quart du XIV^e^ siècle (Londres, BL, Yates Thompson 13, f. 1r), Missel à l'usage de Tours, début du XVe siècle (Tours, B.M., ms. 185, f. 1r), Livre d'Heures parisien, 1420-1435 (New-York, Pierpont Morgan Library, ms. M.0453, f. 1r).

Fig. 2. Janus trifrons, Pontifical de Narbonne, f. 1r. *Cl. É. Nadal.*

le futur[22]. En règle générale, une table est devant lui, sur laquelle sont disposés assiettes, couverts et nourriture plus ou moins reconnaissables. Le thème était peut-être particulièrement vivace dans le Midi de la France, car sept Janus trifrons proviennent de manuscrits méridionaux du XIV^e^ siècle : dans la traduction en occitan du *Livre des propriétés des choses* (Paris, BSG, ms. 1029, f. 124r, où Janus a 4 yeux)[23], dans trois manuscrits toulousains, un psautier (Toulouse, B.M., ms. 144), un missel (Toulouse, B.M., ms. 91)[24] et un *Breviari d'Amor* de Matfre Ermengaud (Paris, B.N.F., fr. 857)[25], dans deux manuscrits de la fin du siècle produits par l'atelier avignonnais de Jean de Toulouse (Londres, British Library, Harley 2979, f. 7r, New-York, Public library, Spencer collection, ms. Spencer 049, f. 1r) et dans le calendrier du missel du cardinal Rossel produit en Avignon vers 1361 (Turin, Bib. Naz., D. I. 21)[26]. De tous ces Janus trifrons, les plus proches du *Pontifical*, par leur composition d'ensemble, sont ceux des manuscrits toulousains (fig. 3).

D'autres mois présentent des particularités de détail. Pour ne prendre qu'un exemple, on remarque que le semeur du mois d'octobre porte un sac particulier, qui ne correspond pas au tablier ou au panier dans lequel le paysan pioche ses graines lors des semailles, mais davantage au sac de réapprovisionnement en graines parfois représenté dans les enluminures[27]. L'illustration apparaît donc comme une combinaison originale de l'image du semeur et de celle du paysan portant un nouveau stock de semences (fig. 4).

---

22. François Garnier, « Les situations, les positions et les gestes figurant le passé », dans Bruno Roy, Paul Zumthor (dir.), *Jeux de mémoire, aspects de la mnémotechnie médiévale*, Montréal, Presses universitaires de Montréal, 1985, p. 199.

23. Nathalie Chauvin, *Étude du manuscrit 1029 de la Bibliothèque Sainte-Geneviève* : Elucidari de las proprietaz de totas res naturals, *la version occitan du* De proprietatibus rerum *de Barthélemy l'Anglais*, mémoire de master 2 sous la direction de Nelly Pousthomis, Université de Toulouse II-Le Mirail, 2013.

24. Le Janus du missel toulousain est presque illisible, toutefois les grandes similitudes iconographiques entre le calendrier du missel et celui du psautier (Toulouse, B.M., ms. 144) permettent de penser qu'il s'agissait aussi d'un Janus trifrons.

25. Je remercie Hiromi Haruna-Czaplicki qui a porté à ma connaissance ce manuscrit.

26. Je remercie Francesca Manzari qui m'a indiqué l'existence de ce Janus. Il est également mentionné par Julien Le Sénécal, « Les occupations des mois dans l'iconographie du Moyen Âge », *Bulletin de la Société des antiquaires de Normandie*, t. 35, 1921-1923, p. 104.

27. G. Comet, *Le paysan et son outil*…, p. 153 (sur la manière de semer) ; P. Mane, *Le travail à la campagne*…, p. 135-136 (sur le type de sacs utilisé pour contenir les graines en cours de semailles), p. 140 (pour la description du sac contenant le stock de graines). Voir par exemple le manuscrit Besançon, B.M., ms. 69, p. 10. En ligne sur le site de la BVMM (http://bvmm.irht.cnrs.fr).

Fig. 3a. Janus trifrons méridionaux, Psautier du XIV[e] siècle (*Toulouse, B.M., ms. 144, f. 1r*)

Fig. 3b. Janus trifrons méridionaux, Missel des Ermites de Saint-Augustin en 1362 (*Toulouse, B.M., ms. 91, f. 1r*)

Fig. 3c. Janus trifrons méridionaux, Missel du cardinal Rossel (*Turin, Bib. Naz., D. I. 21*). *Cl. B.M. Toulouse, Cl. F. Manzari.*

Fig. 4. Le semeur d'octobre, *Pontifical de Narbonne*, f. 5v. *Cl. É. Nadal.*

Le cycle des travaux des mois est renforcé par des vers placés en haut de chaque page. Ces quelques lignes en latin que l'on peut qualifier de dictons, redisent pour l'essentiel ce qu'énonçait déjà le cycle iconographique. Ainsi peut-on lire de janvier à décembre :

> « Janvier aime à boire, Février crie "j'ai froid", Mars laboure les champs, Avril fait renaître les fleurs, la rosée et les sources des bois en Mai invitent aux amours, Juin donne les foins, en Juillet on coupe l'avoine, Août bat les blés, Septembre ramasse les raisins, Octobre sème, Novembre dépouille les branches, Décembre en tuant le porc renouvelle les provisions »[28].

Les vers eux-mêmes sont proches des illustrations du *Pontifical* mais n'en dépendent pas systématiquement (par exemple pour le mois de mars il est question du labour des champs, alors que dans l'illustration c'est la taille de la vigne qui est représentée). Ces dictons sont présents dans le *Traité de Comput* (ou *Massa compoti*) d'Alexandre de Villedieu, grammairien et mathématicien du début du XIII^e^ siècle[29], dont l'œuvre fut copiée en de très nombreux exemplaires, souvent de manière anonyme comme ici[30]. Les signes du zodiaque accompagnent aussi chaque mois. Ils ne sont pas particulièrement originaux, sauf peut-être la position convergente des Poissons, tout comme le fait que la partie animale du corps du Sagittaire ne soit pas celle d'un cheval mais plutôt celle d'un lion[31], ce qui n'est pas sans rappeler le Sagittaire des manuscrits d'Orient, en général représenté sous la forme d'un homme-tigre[32] (fig. 5 et 6).

Le capricorne (f. 6v) est un cas particulier car il a été peint par une main différente. Il est représenté sous l'apparence d'une chèvre à poil long qui, dressée sur ses deux pattes arrières, vient manger le feuillage d'un arbuste très schématique placé à gauche du cadre. Cependant l'iconographie initialement choisie pour cette image se révèle différente. En effet, sous la peinture du fond, on discerne encore nettement les esquisses révélant les courbes d'un cheval occupant tout le médaillon. La croupe de l'animal est particulièrement visible, mais on repère aussi son œil juste sous le sabot droit de la chèvre. Ce cheval était sans doute une licorne, au vu du tracé de la corne encore visible contre la bordure du cercle mais aussi du fait du contexte zodiacal (fig. 7).

Le motif du capricorne-licorne est relativement rare. Le capricorne est généralement représenté comme une chèvre ou bien sous une forme hybride, mi-chèvre, mi-poisson. À l'origine de cette iconographie, se trouve le nom même du signe qui dès 700 av. J.-C., dans les premières versions sumérienne et akkadienne, signifie la « chèvre pisciforme »[33]. Les premiers exemples de capricorne-licorne sont remarqués par E. Panosky dans un livre d'Heures du début du XV^e^ siècle[34], puis dans un calendrier conservé à la P. Morgan Library par O. Koseleff[35]. À partir des exemples donnés par les deux auteurs nommés ci-dessus et grâce à la consultation de plusieurs bases de données issues de bibliothèques en ligne, il a été possible de retrouver 15 capricornes-licornes[36] (16 avec celle du *Pontifical de Narbonne*) dont trois cas particuliers

---

28. En latin dans le *Pontifical* (f. 1r-6v) : « *Pocula Janus amat / Februarius algeo clamat / Martius arva fodit / Aprilis florida prodit / Ros et fons nemorum Madyo sunt fornes amor / Dat Junius fena / Julio resecatur avena / Augustus spicas / September colligit uvas / Seminat October / Spoliat virgulta November / Querit habere cybum porcum mactando December* ».

29. Colette Jeudy, « Alexandre de Villedieu », dans Geneviève Hasenhor, Michel Zink (dir.), *Dictionnaire des lettres françaises. Le Moyen Âge*, Paris, Fayard, 1992, p. 48-49.

30. Le traité de comput d'Alexandre de Villedieu a été édité dans Roger Bacon, *Compotus Fratris Rogeri. Accedunt Compotus Roberti Grossecapitis, Lincolniensis episcopi. Massa compoti Alexandri de Villa Dei*, éd. Robert Steele, Oxford, Clarendoniano, 1926, p.XXIV-XXV (présentation), p. 228-289 (édition), p. 271 (pour le poème spécifique). Le poème du pontifical ne présente que quelques variantes par rapport à cette version éditée. Le même poème a été relevé dans un manuscrit méridional des années 1330 : Paul Meyer, « Traités en vers provençaux sur l'astrologie et la géomancie », *Romania*, 26^e^ année, 1897, p. 228-229.

31. C. Hourihane, *Time in the medieval world…,* p. lxi-lxiii.

32. Anna Caiozzo, *Images du ciel d'Orient au Moyen Âge. Une histoire du zodiaque et de ses représentations dans les manuscrits du Proche-Orient musulman*, Paris, Presses de l'université de Paris-Sorbonne, 2003, p. 304.

33. En Sumérien et en Akkadien. A. Caiozzo, *Images du ciel d'Orient*…, p. 32.

34. Erwin Panofsky, « Reintegration of a Book of Hours executed in the Workshop of the « Maître des Grandes Heures de Rohan », *Medieval Studies in Memory of A. Kingsley Porter*, Cambridge, 1939, II, p. 493, n.16.

35. O. Koseleff Gordon, « Two unusual Calendars… », p. 250, n. 25.

36. Par ordre chronologique : Psautier d'Augsbourg, 1235-1250 (New-York, Pierpont Morgan Library, ms. M. 280, f. 12v), Missel, Bologne, 1324-1328 (New-York, Pierpont Morgan Library, ms. M. 511, f. 6v), Breviari d'Amor de Matfre Ermengaud, Toulouse, 1370-1390 (Paris, B.N.F., fr. 857, f. 36r), *Breviari d'Amor* catalan, 1375-1400 (Paris, B.N.F., fr. 1601, f. 5r), Missel, Bologne, 1374 (Munich, Bayerische Staatsbibliothek, Clm 10072, f. 7v), Missel, Bologne, 1389-1404 (Los-Angeles, Getty Museum, ms. 34, f. 6v), Livre d'Heures à l'usage de Paris, vers 1400 (Oxford,

Fig. 5. Les poissons convergents, *Pontifical de Narbonne*, f. 1v. *Cl. É. Nadal.*

Fig. 6. Le sagittaire à corps de lion, *Pontifical de Narbonne*, f. 5r. *Cl. É. Nadal.*

Fig. 7. Le capricorne-licorne, *Pontifical de Narbonne*, f. 6v. *Cl. et dessin É. Nadal.*

de licornes à queue de poisson. Le premier exemple, donné par E. Panofsky, date de la première moitié du XIII^e siècle (P. Morgan library, ms. M. 280). Pour le XIV^e siècle, on relève le capricorne issu du calendrier d'un missel bolonais des années 1320, et celui du *Pontifical de Narbonne*. Les autres exemples sont datés de la deuxième moitié du XIV^e siècle, voire des alentours de 1400 puis du XV^e siècle. La plupart de ces capricornes prennent place dans des calendriers, au mois de décembre, mais certains sont également tirés du *Bréviaire d'Amour* de Matfre Ermengaud, où il est question des signes du zodiaque.

En dehors de quatre exemples provenant de Bologne[37] (fig. 8), les licornes sont représentées dans des attitudes et des cadres variés qui ne trahissent pas une source commune. Deux raisons peuvent être avancées pour expliquer le choix du capricorne-licorne, outre l'idée d'un goût pour cet animal à ce moment là[38]. Non seulement le nom du signe lui-même (*capricornus*) a pu jouer un rôle, du fait de sa relative assonance avec l'*unicornus* un des noms latins de la licorne[39], mais surtout, la licorne présente un trait majeur de parenté avec la chèvre. Selon le *Physiologus*, texte grec antique du II^e siècle qui a nourri les bestiaires médiévaux, la licorne est « un petit animal qui ressemble au chevreau »[40]. Et en effet dans l'iconographie la licorne est presque toujours rapprochée du modèle caprin. Elle emprunte très souvent à la chèvre non

---

Bodleian Library, Douce 62, f. 13r), Livre d'Heures, France, vers 1400 (New-York, Pierpont Morgan Library, ms. M. 264, f. 12r), Livre d'Heures, vers 1400 (Princeton, Art Museum of Princeton University). E. Panofsky (« Reintegration of a Book… », p. 493, n. 16) en cite d'autres : Livre d'Heures à l'usage de Troyes, vers 1400 (Paris, B.N.F., ms. lat. 924, f. 12v), Livre d'Heures, Provence, 1440-1450 (New-York, Pierpont Morgan Library, ms. M. 358, f. 12v), Livre d'Heures de Don Alfonso de Catille, Espagne, 1465-1480 (New-York, Pierpont Morgan Library, ms. M. 854, f. 13v), Pontifical de Guillaume Durand pour archevêque de Tolède, fin du XV^e siècle (Madrid, Bibl. Nac. España, Vitr. 18-6), Livre d'Heures à l'usage de Rome, fin du XV^e siècle (Angers, B.M., ms. 134, f. 55v). Il est possible d'ajouter à cette liste, le capricorne-licorne dessiné dans le recueil d'Opicinus de Canistris (cf. Richard Salomon, *Opicinus de Canistris, Weltbild und Bekenntnisse eines Avignonesischen Klerikers des 14. Jahrunderts*, The Warburg Institue, Londres, 1936, p. 118, cité par O. Koseleff Gordon, « Two unusual Calendars… », p. 249, n. 21).

37. Dans ces quatre manuscrits d'origine bolonaise, plusieurs motifs du calendrier sont identiques : outre la licorne pour illustrer le capricorne, on remarque le rare *Marcius cornator*, et des pêcheurs pour illustrer le mois de février. Il s'agit d'un missel des années 1320 (New-York, Pierpont Morgan Library, ms. M. 511, f. 6v), et de trois manuscrits de la fin du XIV^e siècle (Munich, Bayerische Staatsbibliothek, Clm 1007 ; Los Angeles, Getty Museum, ms 34, Oxford ; Oxford,Bodleian Library, Douce, ms. 62).

38. Voir par exemple, pour la fin du XIV^e siècle : Isabel de Riquer, « Un roi catalan à la recherche d'une licorne », *Revue des langues romanes. Merveilleux et fantastique au Moyen Âge*, 1996, n° 2, p. 141-161.

39. Plusieurs siècles plus tard et en français, Apollinaire joue encore sur cette assonance : « Douleur qui doubles les destins / La licorne et le capricorne / Mon âme et mon corps incertains » (Chanson du mal aimé, *Alcools*, 1913).

40. Arnaud Zucker, *Physiologos : le bestiaire des bestiaires*, Grenoble, Million, 2004, p. 155.

seulement sa barbichette, présente sur presque tous les capricornes-licornes du corpus[41], mais aussi ses sabots fendus qui la distinguent des chevaux. La chèvre étant donc une source d'inspiration directe pour représenter les licornes, peut-être a-t-on considéré la licorne comme une sorte de « super-chèvre », mieux à même d'incarner un signe céleste que la chèvre classique.

L'assimilation entre licorne et capricorne est restée d'un usage limité. C'est sans doute pour cette raison que la licorne inachevée du calendrier du *Pontifical de Narbonne* n'a pas été conservée et a été entièrement recouverte à une période postérieure par une chèvre plus conforme à l'iconographie traditionnelle.

Les travaux des mois, les signes du zodiaque et même les jours égyptiaques ne sont pas directement liés aux célébrations liturgiques, toutefois leur présence est entièrement justifiée dans la mesure où l'on considère qu'ils participent tous d'un même plan divin. Les fêtes qui sont signalées dans la colonne centrale du calendrier apportent, quant à elles, des informations plus fondamentalement liturgiques.

Fig. 8. Capricorne-licorne dans un manuscrit bolonais, Los Angeles, Getty Museum, ms 34.
Cl. Digital image courtesy of the Getty's Open Content Program

Des saints nombreux et quelques cas singuliers : usage liturgique du calendrier

Dans la colonne centrale de chacun des feuillets, sont inscrits les noms des saints ou les fêtes de chaque jour, à l'encre noire ou rouge avec, éventuellement, une indication sur le degré de solennité[42]. Le calendrier est fréquemment utilisé par les historiens pour reconnaître l'usage d'un manuscrit, c'est-à-dire l'église à laquelle il est destiné, les choix effectués dans le calendrier étant souvent propres à un lieu, à une liturgie et à une période donnée. Dans le cas de l'Église de Narbonne, il existe peu de témoignages du calendrier tel qu'il pouvait se présenter au XIV^e^ siècle. En dehors du *Pontifical de Narbonne*, on trouve un calendrier placé en tête du missel du XIV^e^ siècle encore conservé dans le Trésor de la cathédrale (Trésor de la cathédrale, ms. 3), et un fragment de calendrier (de mai à décembre) dans le grand bréviaire du Trésor (Trésor de la cathédrale, ms. 10)[43]. Le missel est clairement décrit comme étant à l'usage de l'Église de Narbonne[44].

41. Les fameuses licornes de la tapisserie du Musée de Cluny en sont pourvues, pour donner l'exemple le plus connu (Paris, Musée de Cluny, Tapisserie de la Dame à la licorne).

42. Les fêtes n'ont pas toutes la même importance. Dans le *Pontifical de Narbonne*, le plus haut niveau est celui du rite double (indiqué *duplex*), qui renvoie en général à des antiennes doublées pour les offices de matines, vêpres et laudes. Parmi d'autres mentions, on a le nombre de leçons (abrégé en *lc*.) faites à matines, et qui sont au nombre de trois ou neuf. J.-B., Lebigue, *Initiation aux manuscrits liturgiques*…, p. 154-155.

43. Ce calendrier est tronqué mais son observation n'a pas révélé de particularités par rapport aux conclusions finales de ce travail.

44. Au f. 7r : « *Incipit missale secundum ecclesie Narbonensis* » (Narbonne, Trésor de la cathédrale, ms. 3).

C'est un témoin d'autant plus intéressant que l'usage de la cathédrale n'est malheureusement pas bien éclairé par la liste des fondations de fêtes, très succincte pour la période qui nous intéresse[45]. Parmi les autres manuscrits liturgiques à l'usage de Narbonne, on trouve aussi un calendrier dans le missel de 1358 réalisé pour la confrérie de Saint-Jacques de Narbonne (Narbonne, B.M., ms. 1) très proche par sa datation du *Pontifical*, même s'il a été conçu pour un usage légèrement différent[46]. Nous avons également utilisé un calendrier conservé dans un martyrologe-obituaire à l'usage de Saint-Étienne de Narbonne daté du début du XIVe siècle (Paris, B.N.F., latin 5255)[47]. Outre ces trois calendriers attachés à des établissements religieux de Narbonne pour le XIVe siècle, il est possible de s'appuyer sur une reconstitution établie par Germain Mouynes[48] à partir de deux calendriers du XIIIe siècle provenant de *thalamus* (cartulaires) de la Cité, ainsi que sur le calendrier d'un cartulaire de Limoux non daté, dont la rédaction est estimée autour des XIVe-XVe siècles par Sabarthès[49]. Enfin, un calendrier plus tardif imprimé dans un missel de la cathédrale de Narbonne en 1528 nous apporte des informations sur l'évolution du calendrier aux siècles suivants[50]. Nous avons limité notre recherche aux calendriers proprement dits[51]. Pour éviter de surestimer l'originalité du calendrier du *Pontifical*, nous avons aussi élargi notre enquête à d'autres calendriers provenant de la province de Narbonne, parmi lesquels ceux de manuscrits liturgiques du XIVe siècle provenant de Béziers (missel, Paris, B.N.F., n. a. l. 297), Maguelone (missel cistercien, Paris, B.N.F., lat. 852)[52] et Carcassonne (bréviaire, Paris, B.N.F., lat. 1035)[53], auxquels nous avons ajouté le calendrier d'un cartulaire de Montréal,

45. On trouve la plupart des mentions de fondation rassemblées dans la « Chronique de Saint-Just », recueil factice rassemblé dans l'*Histoire générale de Languedoc* (Claude Devic, Joseph Vaissète, *Histoire générale de Languedoc*, Toulouse, Privat (désormais cité *H.G.L.*), t. 8, 1879, col. 215-251). À celles-ci, il faut ajouter la fête de saint Quentin, fondée par Pierre de Montbrun au XIIIe siècle (Robert Favreau, Jean Michaud, Bernadette Mora (éd.), *Corpus des inscriptions de la France médiévale. 12. Aude, Hérault*, Paris, éd. du CNRS, 1988, note 84 et 91) et la fête de Louis IX promulguée par Gilles Aycelin (Michèle Pradalier-Schlumberger, « Le décor de la chapelle Notre-Dame de Bethléem dans l'art gothique languedocien du XIVe siècle », *Le grand retable de Narbonne : le décor sculpté de la chapelle de Bethléem à la cathédrale de Narbonne et le retable en pierre du XIVe siècle en France et en Catalogne*, Narbonne, Ville de Narbonne, 1990, p. 59).

46. Calendrier édité par Denis Muzerelle, *Millesimo* (En ligne : http://millesimo.irht.cnrs.fr/, consulté le 5/05/2013). Contenu du missel détaillé par Victor Leroquais, *Les Sacramentaires et les Missels manuscrits des bibliothèques publiques de France*, Paris, Mâcon, 1924, t. II, p. 309. L'existence de la confrérie de Saint-Jacques de Compostelle dans l'église Saint-Paul n'est attestée que par ce missel acheté pour son usage en 1358. (Jacqueline Caille, « Narbonne au début du XVe siècle (d'après un procès verbal de visite de 1404) », dans Françoise Bériac (dir.), *Les prélats, l'Eglise et la société, XIe-XIIe siècle. Hommage à Bernard Guillemain*, Bordeaux, Université de Michel Montaigne, 1994, p. 81, n. 57).

47. Le calendrier se trouve aux f. 47-49 (*H.G.L*, t. 8, 1879, col. 251, note 1). Le manuscrit est également décrit dans Auguste Molinier, *Les obituaires français au Moyen Âge*, Paris, Imprimerie nationale, 1890, p. 272-273.

48. Calendrier julien pour le diocèse de Narbonne, XIIIe siècle. (AA103, 3e thal., f. 150 ; AA. 110, 10e thal., f° de garde) dans Germain Mouynès, *Ville de Narbonne, Inventaire des archives communales antérieures à 1790. Série AA (Actes constitutifs et politiques de la commune)*, Narbonne, E. Caillard, 1877, p. 181-186. L'auteur inventorie dans ce même ouvrage, deux autres calendriers du XIIIe siècle et un calendrier qu'il ne date pas, insérés dans des thalamus (cités p. 39, 117 et 131).

49. Antoine Sabarthès, *Les manuscrits consulaires de Limoux (Aude) : étude historique et philologique*, Paris, J.-B., Baillère, 1901 (reproduction Nîmes, Lacour, 1998), p. 164-175.

50. Édité dans William Henri James Weale, *Analecta liturgica. Clavicula missalis romani, Kalendaria*, Bruges, Desclée de Brouwer et soc., 1889, p. 165-171. La Bibliothèque de Narbonne en possède un exemplaire (Narbonne, B.M., R. 205). Voir aussi Aimé-Georges Martimort, *La documentation liturgique de Dom Edmond Martène : étude codicologique*, Vatican, B.A.V., 1978, p. 158 et Louis Narbonne, « La cathédrale Saint-Just », *Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne* (désormais cité *B.C.A.N.*), t. 6, 1900-1901, p. 675.

51. Il existe également des manuscrits comprenant le sanctoral de Narbonne, mais ceux-ci ne sont pas des calendriers à proprement parler, même si on y trouve des listes de saints honorés à Narbonne. Ce sont un tropaire-prosier du XIIe siècle (contenant le prosier des principales fêtes du temporal et du sanctoral, Paris, B.N.F., ms. lat. 778, f. 41-199v), un homéliaire du XIIe siècle (Paris, B.N.F., ms. lat. 3816, sanctoral aux f. 48-142v) ; et parmi d'autres exemples, pour l'après XIVe siècle, le sanctoral d'un missel à l'usage de Narbonne (Cambridge, Harvard, University, Houghton Library, ms. Typ. 122). Deux martyrologes à l'usage de Narbonne ont été préservés (parmi lesquels le ms. latin 5255 conservé à la B.N.F. que nous utilisons pour son calendrier). Ils ont été étudiés par Jean-Loup Lemaître, « Martyrologe et culte des saints en Languedoc », *Hagiographie et culte des saints en France méridionale (XIIIe-XVe siècle)*, Cahiers de Fanjeaux, t. 37, Toulouse, Privat, 2002, p. 68. Une liste des manuscrits liturgiques à l'usage de Narbonne a également été dressée par Martimort. Six des manuscrits du trésor y sont énumérés sous des cotes différentes des cotes actuelles. Aimé-Georges Martimort, « Répertoire des livres liturgiques du Languedoc, antérieurs au concile de Trente », *Liturgie et musique : XIe – XIVe siècle*, Cahiers de Fanjeaux, t. 17, Toulouse, Privat, 1982, p. 66-69.

52. D. Muzerelle, *Millesimo*… (en ligne, consulté le 29/09/2013). Le calendrier date bien du XIVe siècle, et non du XVe siècle comme cela est indiqué sur Millesimo. Voir sur ce calendrier : V. Leroquais, *Les sacramentaires et les missels*…, t. II, p. 204 et A.-G. Martimort, « Répertoire des livres liturgiques… », p. 64.

53. Les deux calendriers sont édités dans D. Muzerelle, *Millesimo*…(en ligne, consulté le 29/09/2013).

estimé autour du XIVe et XVe siècle[54] et un bréviaire imprimé de Lagrasse de 1523[55] (tous deux dans le diocèse de Carcassonne).

L'établissement des listes des fêtes, vigiles et octaves de chacun de ces calendriers et leur comparaison a permis de mettre en évidence quelques traits singuliers. Tout d'abord, l'observation des saints mais aussi du degré de solennité des fêtes permet de reconnaître un usage propre à Narbonne en général caractérisé par un ensemble de dévotions particulières qui se retrouvent au sein de tous les calendriers du diocèse[56]. Une des spécificités est liée aux célébrations attachées à saint Paul de Narbonne, considéré comme le premier évêque de la ville. Les deux fêtes célébrant l'entrée dans la ville de « Paul de Narbonne évêque et confesseur » le 22 mars, et le jour de sa mort (*dies Natalis*) le 11 décembre[57] sont bien présentes dans les calendriers du diocèse, tout comme dans le Pontifical où toutes deux ont un rite double (*duplex*) qui marque leur importance. Il en est de même pour les deux saints patrons de la cathédrale, les saints Just et Pasteur, fêtés le 26 février (*Revelatio*) et le 6 août dans tous les calendriers du diocèse.

D'une manière générale, le calendrier du *Pontifical* est plus fourni que les autres calendriers du corpus : tant pour le nombre de jours fêtés (232 jours), que pour le nombre de fêtes ainsi rassemblées : 354 pour le *Pontifical de Narbonne*[58], contre 336 dans le calendrier de Saint-Étienne de Narbonne (Paris, B.N.F., lat. 5255), 331 dans celui du missel du trésor de la cathédrale (Narbonne, Trésor de la cathédrale, ms. 3), 322 dans celui du thalamus du XIIIe siècle et dans le missel de 1358 (Narbonne, B.M., ms. 1). Outre les fêtes empruntées à la liturgie de la province, d'autres saints apparaissent exclusivement dans le *Pontifical de Narbonne* par rapport au corpus que nous avons réuni. Si la raison de leur présence n'est pas toujours claire (c'est le cas des saints Maximin, évêque de Trêves du IVe siècle fêté le 29 mai[59], Clars, évêque et martyr de Lectoure des IIIe-IVe siècles fêté le 1er juin[60], et Sabine, martyre espagnole fêtée en général le 27 octobre, ici inscrite pour le 26 du même mois[61]), on remarque aussi la présence de saints récents, probablement liée à la volonté personnelle de Pierre de la Jugie : saint Louis, évêque de Toulouse, saint Thomas d'Aquin et saint Yves.

Saint Louis d'Anjou, évêque de Toulouse, est canonisé en 1317 et fêté le 19 août. Malgré sa très grande proximité avec la spiritualité franciscaine et sa volonté de renoncer à son épiscopat pour se consacrer entièrement à la vie monastique[62], Louis d'Anjou est aussi un évêque, qui plus est en charge d'un évêché autrefois placé dans la province de Narbonne. Il pouvait donc faire office de prestigieux modèle pour Pierre de la Jugie, sans doute moins sensible à la radicalité spirituelle qui caractérise le saint qu'à ses qualités de dignitaire ecclésiastique local et récemment canonisé[63].

Saint Thomas d'Aquin, canonisé, en 1326 est fêté le 7 mars. Ce saint est absent des autres manuscrits du XIVe siècle de la province de Narbonne, mais il a été ajouté dans le calendrier de Limoux (XIVe-XVe siècles) par une main plus tardive et il est adopté dans le missel de la cathédrale de Narbonne en 1528. L'importance de Thomas d'Aquin était suffisante

---

54. Carcassonne, A.D. Aude, série E. Cartulaire non daté, contenant des actes de 1382 à 1622, édité dans Antoine Sabarthès, *Les coutumes, libertés et franchises de Montréal*, Carcassonne, 1897, p. 76-78.

55. Alphonse Mahul, *Cartulaire et archives des communes de l'ancien diocèse et de l'arrondissement administratif de Carcassonne*, Paris, Didron, 1857-1872, t. II, p. 437-439.

56. Sur la question de l'usage de Narbonne : Élie Griffe, *Histoire religieuse des anciens pays de l'Aude : des origines chrétiennes à la fin de l'époque carolingienne*, Paris, Picard, 1933, p. 178 et suiv., p. 255-263 ; V. Chomel, « Droit de patronage… », p. 60 ; Jacques Michaud, « Le diocèse français (1091-1790) », *Narbonne. Archéologie et histoire, 2, Narbonne au Moyen Âge*, Montpellier, 1973, p. 213-214 ; Aimé-Georges Martimort, « Source, histoire et originalité de la liturgie catalano-languedocienne », *Liturgie et musique…*, p. 32-33 (« Le sanctoral régional ») et Robert Amiet, « Les livres liturgiques et le calendrier du diocèse d'Elne », *Liturgie et musique…*, p. 144-149.

57. Jean Mercier, « La Vie de saint Paul (-Serge), Guillaume Hulard et le manuscrit 4 de la Bibliothèque municipale de Narbonne », dans *Hagiographie et culte des saints en France méridionale (XIIIe-XVe siècle)*, Cahiers de Fanjeaux, t. 37, Toulouse, Privat, 2002, p. 316, n. 19.

58. En comptant les fêtes du temporal, les octaves, les vigiles et les saints nominativement (saints Just et Pasteur correspondent donc à deux saints, même s'ils vont toujours de pair).

59. *Vies de saints et des bienheureux*, 1952, t. V, mai, p. 565-566.

60. Arthur Giry, *Manuel de diplomatique : diplômes et chartes, chronologie technique, éléments critiques et parties constitutives de la teneur des chartes, les chancelleries, les actes privés*, Paris, Hachette, 1894, p. 285.

61. *Vies de saints et des bienheureux*, 1952, t. X, octobre, p. 908.

62. André Vauchez, *La sainteté en Occident aux derniers siècles du Moyen Âge, d'après les procès de canonisation et les documents hagiographiques*, École française de Rome, Paris, De Boccard, 1988, p. 265-266, 354-356, 398-399.

63. Une dizaine d'années après la rédaction de ce calendrier, Pierre de la Jugie fut d'ailleurs amené à prêcher dans l'église Saint-Benoît-des-Mineurs de Montpellier, à laquelle Urbain V venait d'offrir la relique du bras droit de saint Louis de Toulouse. *H.G.L.*, t. 9, 1885, livre 32e, p. 785 ; Joseph Hyacinthe Albanès, Ulysse Chevalier (éd.), *Actes anciens et documents concernant le bienheureux Urbain V pape*, Paris, 1897, p. 88-98.

dans le monde chrétien, et tout particulièrement dans le milieu pontifical[64], pour qu'il ait sa place dans ce calendrier. Par ailleurs, le 28 janvier 1369, l'archevêque participa à la cérémonie de translation des reliques du saint à Toulouse, et donna un sermon à cette occasion[65]. Toutefois, l'inscription du nom du saint est apparemment contemporaine du reste du calendrier et donc réalisée bien avant cette translation.

Saint Yves d'Hélory, enfin, est un prêtre breton canonisé en 1347 et fêté le 19 mai (rite *duplex*)[66]. Sa place dans le calendrier révèle, plus encore que pour les saints précédents, le caractère personnel de ce calendrier. En effet, Pierre de la Jugie a été miraculeusement guéri grâce à l'intercession de ce saint. L'épisode est raconté dans les *Vitae paparum* de Baluze qui s'appuie sur le travail des Bollandistes. En 1347, alors que Pierre se trouve en Avignon pour assister au procès de canonisation du saint breton mort cinquante ans plus tôt, il tombe gravement malade. Alors que tout espoir semble perdu, ses amis implorent l'aide de Dieu et de saint Yves, et à la suite d'un vœu (dont le contenu n'est pas précisé) Pierre est sauvé[67]. Sa guérison est donc un miracle de plus à porter au crédit du saint, officiellement canonisé la même année. Pierre évoque aussi saint Yves dans son testament et lui institue dans la cathédrale une fête double[68]. L'attachement à ce saint s'inscrit aussi dans la politique familiale. La canonisation d'Yves est une cause portée par Clément VI[69]. Par ce miracle de guérison, Pierre de la Jugie donne aussi de sa personne pour légitimer une canonisation qui tient à cœur à son oncle.

Le calendrier trahit de surcroît la relation qui unit Pierre de la Jugie à saint Martial. En effet, ce dernier, fêté le 30 juin, y est qualifié d'« apôtre » au même titre que saint Paul avec qui il est fêté, et non d'évêque, comme c'est le cas dans les autres manuscrits (à l'exception du missel imprimé de Lagrasse au XVI^{e} siècle). Pierre de la Jugie importe donc dans le calendrier un caractère propre à la dévotion de sa région d'origine, puisque depuis le XI^{e} siècle[70] ce saint est considéré comme un apôtre par les moines de l'abbaye Saint-Martial de Limoges d'abord, puis dans l'ensemble du Limousin. Plus tard, dans son testament, Pierre de la Jugie exprime la même conviction en recommandant son âme aux saints apôtres « Pierre, Paul et Martial »[71]. Il suivait en cela un modèle donné au plus haut niveau, puisque Clément VI, par une bulle du 7 juillet 1343, demande qu'on célèbre pour Martial « l'office des (véritables) apôtres »[72].

Enfin, deux dernières célébrations un peu particulières tiennent une place dans le *Pontifical* : la fête de commémoration des défunts et la fête de la Couronne du Seigneur. La fête des défunts apparaît le 2 novembre et le 14 janvier dans le *Pontifical*. Si la commémoration des défunts du 2 novembre apparaît ailleurs (missel de la confrérie de

---

64. Comme témoignage de cet intérêt à l'époque de Pierre de la Jugie, on peut citer, outre les nombreuses œuvres de Thomas d'Aquin possédées dans la bibliothèque pontificale, la biographie du saint que Bernard Gui avait dédiée au pape Clément VI. (Antoine Thomas, « Bernard Gui, frère prêcheur », *Histoire littéraire de la France*, t. 35, 1921, p. 162).

65. Étienne Baluze, *Vitae paparum avenionensium*, nouvelle édition par Guillaume Mollat, Paris, Letouzey et Ané, 1916, t. II, p. 651 ; *H.G.L.*, t. 9, 1885, p. 801 ; Étienne Delaruelle, « La translation des reliques de saint Thomas d'Aquin d'Italie à Toulouse (1369) et la politique universitaire d'Urbain V », *Bulletin de littérature ecclésiastique de Toulouse*, 1955, t. LVI, n° 3, p. 144.

66. C'est le seul prêtre séculier canonisé entre 1198 et 1431. Les raisons de sa canonisation, et les éléments marquants de celle-ci sont rappelés dans A. Vauchez, *La sainteté en Occident*…, p. 306, 360-364. Le saint a été surtout étudié à partir de l'enquête diligentée dans les années 1330 : voir Arthur de la Borderie, *Les monuments de l'histoire de saint Yves : rapport à Mgr l'évêque de Saint-Brieux et Tréguier*, Saint-Brieuc, L. Prud'homme, 1885, p. 7 ; Jean-Louis Deuffic, *Monuments originaux de l'histoire de saint Yves*, I : *Sources manuscrites d'histoire médiévale*, Saint-Denis, Pecia, 2003. Aucun de ces ouvrages ne mentionne le miracle de guérison de Pierre de la Jugie. Quelques études mentionnent toutefois le processus de la canonisation de 1347 : Jules Baudot, Léon Chaussin, *Vies des saints et des bienheureux selon l'ordre du calendrier, avec l'historique des fêtes*, Paris, Letouzey et Ané, t. V, Mai, 1947, p. 380-388 ; Jean-Christophe Cassard, *Saint Yves de Tréguier. Un saint du XIII^{e} siècle*, Paris, Beauchesne, 1992, p. 134 ; Edmond Durtelle de Saint-Sauveur, *Histoire de Bretagne des origines à nos jours*, Paris, Librairie académique Perrin, 1975, vol. 1, p. 239-240 et surtout Barthélémy Ambroise Pocquet du Haut-Jussé, *Les papes et les ducs de Bretagne : essai sur les rapports du Saint-Siège avec un État, Paris*, éd. de Boccard, 1928, vol. 1, p. 290-293.

67. « Yvo presb. », *Acta sanctorum. Maii*, t. IV, Société des Bollandistes, Anvers, 1685, p. 577-579. : « *Gravi tum morbo affectus erat nepos ejus Pontificis, idemque vitae ejus medici et periti homines abjecerant : sed cum illius amici, Dei et B. Yvonis opem implorassent, certumque votum B. Yvoni nuncupassent, statim illi staurata salus est* ».

68. É. Baluze, *Vitae paparum*…, t. IV, p. 142 : « *tertium de sancto Yvone* », p. 145 : « *et quatuor festa duplicia infra annum que in dicta ecclesia fieri non consueverunt, unum videlicet in octavis beati Martialis, aliud in die beati Yvonis* (...) ».

69. Étienne Anheim, *La Forge de Babylone : pouvoir pontifical et culture de cour sous le règne de Clément VI (1342-1352)*, thèse de doctorat sous la direction de Jacques Verger, École pratique des hautes études, Paris, 2007, p. 246.

70. Richard Allen Landes, Catherine Paupert, *Naissance d'apôtre. La Vie de saint Martial de Limoges*, Turnhout, Brepols, 1991, p. 9.

71. É. Baluze, *Vitae paparum*…, t. IV, p. 141.

72. Marc Dykmans, *Le cérémonial papal de la fin du Moyen Âge à la Renaissance*, t. III : *Les textes avignonnais jusqu'à la fin du Grand schisme d'Occident*, Rome, Bibliothèque de l'institut historique belge de Rome, 1983, p. 39-40.

Saint-Paul de Narbonne (Toulouse, B.M., ms. 1), calendrier du cartulaire de Limoux, missel imprimé de Narbonne au XVI^e siècle), la fête du 14 janvier est absente des autres manuscrits contemporains ou antérieurs au corpus[73]. Michelle Fournié a étudié l'apparition et le développement de cette fête étroitement liée à la question du Purgatoire dont l'existence est reconnue depuis la bulle *Benedictus Deus* de 1336[74]. « De 1337 à 1360 », explique-t-elle, « les évêques de Montauban, Albi, Castres et Carcassonne (et sans doute Toulouse) instaurent des "fêtes des âmes", dont le but est de libérer les peines des âmes du Purgatoire. Ces fêtes apparaissent dans les statuts de Béziers (1343-1346) et elles sont communes à Narbonne puisqu'on trouve la mention de l'une d'entre elles dans le *Pontifical de Pierre de la Jugie*, le 14 janvier en 1350 »[75]. Jacqueline Caille mentionne l'existence de legs en faveur du bassin des âmes du purgatoire de Saint-Étienne de Narbonne en 1344[76]. La présence de cette fête dans le *Pontifical* révèle donc l'émergence d'une pratique alors en plein développement dans le Languedoc.

Quant à la fête de la Couronne du Christ, elle apparaît le 4 mai. Bien qu'absente des autres livres de notre corpus, cette fête est attestée par ailleurs depuis le XIII^e siècle et son institution par le roi Louis IX qui avait acquis les précieuses reliques de la couronne[77]. Placées dans la Sainte-Chapelle de Paris, les reliques sont d'abord fêtées le 11 août. Puis, du fait de la coïncidence de cette fête avec l'octave de saint Dominique, les Dominicains et les Augustins déplacent cette fête au 4 mai[78]. Au cours du XIII^e siècle, la nouvelle fête se répand en France et en Europe dans le cercle restreint des Ordres religieux (l'ordre Franciscain mis à part)[79]. La présence de cette fête dans le *Pontifical de Narbonne* peut manifester tout d'abord un attachement particulier envers le calendrier des religieux et plus encore celui des moines bénédictins dont faisait partie Pierre de la Jugie. Cependant, du fait de sa place au 4 mai, cette fête trahit peut-être aussi un emprunt au calendrier des Dominicains, selon une sensibilité que révélait déjà la présence de saint Thomas d'Aquin dans le calendrier. Cette fête étant étroitement liée aux rois de France, elle peut aussi traduire l'attachement et la loyauté de l'archevêque envers la Couronne ou bien vis-à-vis du pape. En effet, le pape Clément VI aurait alors reçu en cadeau du roi Philippe VI dans les années 1340, une épine de la couronne du Christ, qui serait passée à Grégoire XI, puis à Urbain V qui l'aurait donnée à la cathédrale de Mende[80]. Enfin, la fête de la Couronne du Christ s'inscrit parmi les autres signes qui témoignent de la dévotion personnelle de Pierre à la Passion. Il lui avait dédié non seulement un autel dans la chapelle Saint-Martial, mais aussi un collège de prêtres dans une chapelle fondée à sa mort dans l'hôtel de la Rose. Cette prédilection pour le Christ souffrant est un des traits dévotionnels de l'époque, elle se manifeste aussi chez son

---

73. On la trouve bien dans le calendrier du cartulaire de Limoux, mais ce dernier est daté, et de manière incertaine, entre le XIV^e et le XV^e siècle.

74. Voir ses travaux : Michelle Fournié, « Les prêtres du purgatoire (XIV^e et XV^e siècles) », *Études rurales,* 1987, n° 105-106, p. 105 ; *Id.*, « Cathédrale et liturgie des défunts. Le cas de Lavaur et de Toulouse », *La cathédrale : XII^e-XIV^e siècle*, Cahiers de Fanjeaux, t. 30, Toulouse, Privat, 1995, p. 269-294.

75. Michelle Fournié, « La représentation de l'au-delà et le purgatoire à Saint-Just de Narbonne », dans *Le grand retable de Narbonne : le décor sculpté de la chapelle de Bethléem à la cathédrale de Narbonne et le retable en pierre du XIV^e siècle en France et en Catalogne*, Actes du 1^er colloque d'histoire de l'art méridional du Moyen Âge, Narbonne, Palais des archevêques, décembre 1988 ; Narbonne, Ville de Narbonne, 1990, p. 45-55.

76. Jacqueline Caille, « Narbonne au XIV^e siècle : une histoire pleine de contraste », *Le Grand retable de Narbonne : le décor sculpté de la chapelle de Bethléem à la cathédrale de Narbonne et le retable en pierre du XIV^e siècle en France et en Catalogne*, Narbonne, Ville de Narbonne, 1990, p. 16.

77. Chiara Mercuri, *Saint Louis et la couronne d'épines. Histoire d'une relique à la Sainte-Chapelle*, Paris, Riveneuve éd., 2011, p. 104-105 et Édina Bozoky, « Saint Louis, ordonnateur et acteur des rituels autour des reliques de la Passion », dans Christine Hediger (éd.), *La Sainte-Chapelle de Paris. Royaume de France ou Jérusalem céleste ?*, Turnhout, Brepols, 2007, p. 19-34.

78. C. Mercuri, *Saint Louis et la couronne d'épines…*, p. 105-106 et du même auteur : *Corona di Cristo, corona di re. La monarchia francese e la corona di spine nel medioevo*, Rome, ed. di storia e letterature, 2004, note 77, p. 117 concernant les Augustins (absent de la traduction française).

79. C. Mercuri, *Saint Louis et la couronne d'épines…*, p. 105.

80. Marius Balmelle, « Iconographie du pape Urbain V », *Bulletin de la Société des Lettres, sciences et arts de la Lozère*, 1964, n° 10, p. 86 ; Jean Favier, *Les papes d'Avignon*, Paris, Fayard, 2006, p. 306.

prédécesseur, Bernard de Fargues[81], à l'évêché voisin de Gérone[82], ou bien chez le pape Grégoire XI, cousin de Pierre, qui écrit deux offices de l'Invention et de l'Exaltation de la Croix publiés le 29 avril 1377[83].

Pour conclure, retenons tout d'abord que le calendrier du *Pontifical* est particulièrement bien fourni du point de vue de la quantité des fêtes et de leur répartition sur les jours de l'année. En regroupant un grand nombre de saints, Pierre de la Jugie se conduit donc en archevêque soucieux de rassembler dans un même livre presque toute la liturgie de sa province. Mais il ne se contente pas d'additionner les saints de la province et ajoute de nouveaux noms. Saint Maximin, saint Clair, sainte Sabine n'appartiennent apparemment pas aux saints traditionnellement présents dans la province, tout comme saint Louis d'Anjou, saint Thomas d'Aquin et surtout saint Yves, dont il est très proche. À ceux-ci s'ajoutent encore la fête des morts du 14 janvier, et la fête de la Couronne du Christ du 4 mai. L'ajout de telle ou telle fête peut refléter les évolutions locales (l'arrivée dans le Languedoc de la fête des âmes du Purgatoire par exemple), les traditions familiales (les origines limousines de Pierre qui le conduisent à considérer Martial comme un apôtre) ou les dévotions personnelles (envers saint Yves, ou le Christ souffrant). Mais le plus souvent les facteurs sont multiples, se combinent et s'influencent mutuellement. Le calendrier constitue donc autant le reflet de la personnalité de Pierre de la Jugie que l'image du contexte religieux et politique propre à l'archevêché de Narbonne au milieu du XIV^e^ siècle. Ces particularités prennent place toutefois dans un cadre précis qui rattache le calendrier à une tradition d'une grande ancienneté. Les jours égyptiaques, l'iconographie des signes du zodiaque ou des travaux des mois, en dépit de quelques mises à jour, sont la marque de cette persistance, et participent de la volonté d'inscrire ce calendrier perpétuel dans un cycle toujours renouvelé.

Les calculs astronomiques qui composent ce calendrier sont l'assurance même que chaque année, le même cycle sera recommencé avec des variantes qu'il est possible de prévoir, à condition de maîtriser les bases du calcul du temps. Pour maîtriser toutes les subtilités de son calendrier perpétuel, Pierre de la Jugie a donc fait suivre son calendrier de feuillets de comput.

« Ensuite sont exposées des méthodes fiables »[84]: le comput (f. 7r-12v)

Le comput constitue l'ensemble des calculs permettant d'établir chaque année la date de Pâques et, par extension, celles des autres fêtes mobiles[85]. Ces calculs qui occupent l'ensemble des feuillets 7 à 12 du manuscrit ne se présentent plus selon leur ordre originel[86]. Toutefois, à partir de l'étude codicologique, on peut estimer que les feuillets se déclinaient dans l'ordre suivant : f. 12, 10, 7, 8, 9 et 11. Ces feuillets combinent des textes explicatifs (les canons), des tableaux de divers formats, des listes de vers mnémotechniques, des diagrammes circulaires, et de nombreuses « roues » (diagramme circulaire). Les roues et les diagrammes sont généralement peints en bleu et en rouge, parfois ornés de fonds rehaussés de filigranes blancs, les textes peuvent être agrémentés de lettres fleuries, champies et de pieds de mouche permettant de se repérer. Au sein de cet ensemble, on distingue les feuillets dont le contenu est annoncé dans la préface du manuscrit (f. 12v, 10r et 10v), des autres feuillets qui possèdent de plus un schéma de réglure rouge distinct du reste du manuscrit (f. 7, 8, 9 et 11). Nous commencerons par ces deniers feuillets, car ceux-ci présentent plusieurs liens avec le calendrier que nous venons d'étudier.

---

81. Bernard de Fargues avait fait peindre sur son tombeau une image du Christ de Douleur entouré des instruments de la Passion, ainsi peut-être, qu'une clé de voûte sculptée du Christ montrant ses blessures, dans une des chapelles de l'abside. Voir Michèle Pradalier-Schlumberger, « Le tombeau de Bernard de Fargues à la cathédrale de Narbonne », dans Sophie Cassagnes-Brouquet, Agnès Dubreil-Arcin (éd.), *Le ciel sur cette terre : dévotions, Église et religion au Moyen Âge : mélanges en l'honneur de Michelle Fournié*, Toulouse, Méridiennes, 2008, p. 233-237.

82. Arnau de Mont-rodon, évêque de Gérone (1335-1348), institue une fête de la Couronne du Christ en l'honneur de la Sainte Épine qui était conservée à la cathédrale. Le jour de célébration n'est pas précisé : Jules Coulet, *Étude sur l'office de Girone en l'honneur de saint Charlemagne*, Montpellier, Coulet et Fils, 1907, n. 3, p. 21 ; Antoni Pladevall I Font, « Arnau i Bertran de Mont-Rodon, dos grans bisbes gironins del segle XIV », *Annals de l'Institut d'Estudis Gironins*, 1994, vol. 34, p. 404.

83. M. Dykmans, *Le cérémonial papal de la fin du Moyen Âge*..., t. IIII, p. 45 ; Claude Cochin, « Un manuscrit de Sainte-Croix de Jérusalem aux armes de Grégoire XI », *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, t. 28, 1908, p. 363-372.

84. (…) *ponuntur tunc certe doctrine* (…), *Pontifical de Narbonne*, f. 12v.

85. Depuis le concile de Nicée de 325, Pâques est fixée au dimanche après la pleine lune qui suit l'équinoxe de printemps (Paul Couderc, *Le calendrier*, Que sais-je ? Paris, éd. PUF, 2000, p. 24).

86. É. Nadal, *Le Miroir d'un archevêque*..., p. 183 et suiv.

Le comput sur le bout des doigts : f. 7, 8, 9 et 11

La liste des tables et canons des feuillets 7, 8, 9 et 11, est la suivante[87] :

f. 7r : *Tabula lune et planetarum ad sciendum quis planetarum regnet in qualibet hora (Tableau. Anonyme), In versus infra scriptis scies festa immobilia…* (Canon sur les vers mnémotechniques. Anonyme), *Cisiojanus et Adam degebat ergo* (Vers mnémotechniques. Anonyme), *Sex nonas Madius, October, Julius et Mars et Quatuor in partes annum cum dividis equas* (Vers mnémotechniques. Anonyme)

f. 7v : *In iste parva tabula sunt quatuor cicli sive linee ad sciendum que littera est primationie lune* (Tableau de 1293 à 1653. Auteur : Pierre de Dace), *Incipit canon supra kalendarium magistri* ***Petri de Dacia*** : *Quere inter numeros…* (Canon. Auteur : Pierre de Dace)[88].

f. 8r : *Tabula principalis* ***Gerlandi*** (Tableau de 1044 à 1548. Sur les principes de Gerland)[89].

f. 8v : *Incipit canon supra tabulam principalis* ***Gerlandi*** *: Theorica huius tabule…* (Canon. Au sujet des tables de Gerland)[90]

f. 9r : *Contra tabula* (Tableau. Sur les principes de Gerland)[91]

f. 9v : *Tabula magistri* ***Petri de Dacia*** *ad sciendum in quo signo sit luna et in quo gradu* (Tableau. Auteur : Pierre de Dace)[92], I*ncipit canon supra tabulam magistri* ***Petri de Dacia*** *ad sciendum locum lune in quo signo sit et in quo gradu in quolibet anni : Ad locum etiam lune...* (Canon. Auteur : Pierre de Dace)[93]

f. 11r : *Tabula ad sciendum locum lune medium per eius etatem* (Tableau. Anonyme)[94], *Capitulum de inveniendo horas introitus solis in signa : Quia vero introitus solis in signa quos posui...* (Canon. Attribué à Guillaume de Saint-Cloud), *Tabula ad sciendum mensem et diem et horam introitus solis in signa.* (Tableau pour l'année 1296. Attribué à Guillaume de Saint-Cloud).

f. 11v : *Capitulum de perpetua correctione introitus solis in signa et perconsequens solsticioru et equinoctiorum : Sciendum est quod qui istos introitus…* (Canon. Attribué à Guillaume de Saint-Cloud), *Tabula perpetue equinoctionis introitus solis in signa* (Tableau à partir de 1296. Attribué à Guillaume de Saint-Cloud), Mappemonde, *Directorium* (Schémas. Attribués à Guillaume de Saint-Cloud).

L'identification des textes présents dans ces feuillets a été possible grâce à plusieurs descriptions et éditions de comput que nous citons au cas par cas. Parmi celles-ci toutefois, il faut souligner tout le profit que nous avons tiré de l'édition par Fritz Pedersen de l'œuvre de Pierre de Dace[95]. En observant la liste des rubriques et des *incipits* ci-dessus, on remarque que deux noms d'auteurs sont cités dans le corps même du texte : Gerland (f. 8r, 8v) et Pierre de Dace (f. 7v,9v). À ceux-ci, il est possible d'ajouter un troisième homme, Guillaume de Saint-Cloud, qui serait l'auteur de presque toutes les tables et canons du feuillet 11. Les autres textes sont restés anonymes.

Gerland (*Gerlandus*) est cité nommément dans la table du folio 8r (pour les années 1044 à 1548) et dans l'explication qui suit cette table au f. 8v. La table du f. 9r appartient au même ensemble. Les tables de Gerland ont été éditées par F. Pedersen[96]. Gerland n'apparaît pas en tant qu'auteur à proprement parler, mais les tables sont fondées sur ses « principes ». Bien que l'on possède son nom, le Gerland dont il est fait mention dans les tables n'est pas vraiment connu, et des confusions subsistent entre un Gerland computiste, vivant à la fin du XI^{e} siècle, et un Gerland de Besançon, qui

87. Nous donnons d'abord la rubrique ou le titre du tableau, puis pour les canons l'incipit du texte.

88. Table et canon édités : Petri Philomenae de Dacia, *Opera…..,* p. 334-335, § 8.

89. Table éditée : *Ibid.*, p. 399-402.

90. Canon édité : *ibid.*, p. 405-407 et p. 34.

91. Table éditée : *ibid.*, p. 399-402.

92. Table éditée : *ibid.*, p. 360, § 21.

93. Canon édité : *ibid.*, p. 333, § 9.

94. Une table anonyme aux intitulés identiques, mais au contenu différent est éditée dans : *ibid.*, p. 397.

95. Petri Philomenae, *Opera….*

96. Voir les notes correspondantes dans la liste des tables ci-dessus.

aurait vécu au début du XII^e siècle[97]. Quelle que soit la véritable identité de son auteur, ce traité de comput a connu un grand succès, et c'est à partir de ce texte où l'auteur donne les moyens pour calculer rapidement « l'année du cycle solaire, les concurrents, le rang de l'année au bissexte » etc.[98], qu'ont été construits les tableaux présents dans le *Pontifical*. Dans au moins 20 des 90 manuscrits étudiés par Pedersen, ce dernier relève une association étroite entre ces tables et le calendrier de Pierre de Dace, dont nous avons souligné l'influence sur le calendrier du Pontifical. Ces deux tables sont assorties d'un canon (*Theorica huius…*) présent dans le *Pontifical* au f. 8v, et que Pedersen a relevé dans trois manuscrits de la première moitié du XIV^e siècle[99].

Pierre de *Dacia* (aussi connu sous les noms de Pierre *Dacus*, *Danus* ou *Philomena* c'est à dire Rossignol) est un chanoine danois de la fin du XIII^e siècle. Enseignant les mathématiques et l'astronomie à l'université de Bologne en 1291-1292, on sait qu'il se rend à Paris en 1292[100]. Ses travaux sont conservés dans plus de 200 manuscrits[101]. Au f. 7v, il est l'auteur de la table et du canon relatifs au calendrier. Ces éléments de comput sont directement liés aux quatre colonnes sur l'âge de la lune qui se trouvent dans le calendrier du *Pontifical*. La table et le canon des f. 9v, relatifs à l'entrée de la lune dans les signes du zodiaque, font aussi partie du corpus des œuvres avérées de Pierre de Dace et sont tous deux datés de la 1^ère moitié du XIV^e siècle[102].

Les tables et canons du feuillet 11 sont anonymes, mais semblent devoir être attribués à l'astronome Guillaume de Saint-Cloud. À l'appui de cette hypothèse, nous pouvons utiliser trois copies du Calendrier dit de la reine Marie (Marie de Brabant, morte en 1321), conservés en latin dans deux recueils astronomiques du XV^e siècle (Paris, BnF, latin 7281 et latin 15171)[103], et dans une copie en français plus complète placée en tête d'un recueil du XIV^e siècle (Paris, Bibliothèque de l'Arsenal, ms. 2872, f. 7r-21v). Au f. 11v, Guillaume de Saint-Cloud démontre que l'année solaire ne fait pas réellement 365 jours et un quart (comme le suppose le calendrier julien) mais plutôt 365 jours, un quart et presque un cinquième d'heure. Pour prendre en compte ces minutes lors du calcul de l'entrée du soleil dans les années passées ou à venir, l'astronome réalise un tableau qui couvre la période de 1196 à 1296, et de 1296 à 1496. Ce texte et ce tableau apparaissent dans les deux manuscrits du XV^e siècle (BnF, latin 15171, f. 93r ; Arsenal, ms. 2872, f. 17v-18r). Au f. 11v, le premier schéma circulaire est une mappemonde connue des autres versions de ce texte (ms. latin 15171, f. 89r / Arsenal, ms. 2872, f. 10v). La mappemonde est placée au-dessus d'un autre diagramme circulaire, qui présente les différentes parties du monde et les noms des vents qui y sont associés (également dans Arsenal, ms. 2872, f. 21v). Dans les deux cas, il s'agit de versions simplifiées du *directorium* ou « adresceoir / adreconoir »[104] rédigé dans un petit traité richement enluminé par le Maître de Fauvel, dans la première moitié du XIV^e siècle (Paris, Arsenal, ms. 1037, f. 7v-8v).

---

97. Faith Wallis, « Biographical register of major authors represented in ms. Oxford, St John's College 17 : Gerlandus compotista (fl. Ca 1086-1100) », *The Calendar and the Cloister: Oxford, St John's College MS17*, Mc Gill University Library, 2007, (En ligne : http://digital.library.mcgill.ca/ms-17, consulté le 23/09/2013).

98. Le texte du traité de comput de Gerland est étudié dans Alfred Cordoliani, « Le comput de Gerland de Besançon », *Revue du Moyen Âge latin*, 1946, t. II, p. 309-313. L'auteur identifie Gerland le computiste à Gerland de Besançon voir aussi Alfred Cordoliani, « Notes sur un auteur peu connu : Gerland de Besançon (avant 1100-après 1148) », *Revue du Moyen Âge latin*, 1945, t. I, p. 411-419, et concernant la table de Gerland, Alfred Cordoliani, « Abbon de Fleury, Hériger de Lobbes et Gerland de Besançon sur l'ère de l'incarnation de Denys le Petit », *Revue d'histoire ecclésiastique*, 1949, t. 44, p. p. 463-487.

99. Canon édité (Petri Philomenae, *Opera…*, p. 405-407) et mentionné dans la préface (*Ibid.*, p. 34). Les trois manuscrits sont des recueils d'astronomie et de comput : Vatican, B.A.V., Vat. lat. 3114, (1^er quart du XIV^e siècle), Florence, Bibl. Medica-Laurenziana, plut.18 sin.6 (1^ère moitié du XIV^e siècle, provenant du couvent franciscain de S. Croce de Florence) et Paris, B.N.F., ms. lat. 15125, vers 1351. Voir la notice des manuscrits (*ibid*., p. 283, 227-228 et p. 271).

100. Il ne faut toutefois pas le confondre avec un autre Pierre de Dacia, recteur de l'université de Paris en 1327.

101. L'essentiel des éléments biographiques concernant ce personnage sont dans Olaf Pedersen, « Peter Philomena of Dacia » dans Charles Coulston Gillispie (éd.), *Dictionary of Scientific Biography*, New-York, Ch. Scribner's sons, vol. 10, p. 540-542 et dans la préface de son œuvre éditée (Petri Philomenae, *Opera…*, p. 26-41).

102. Voir les notes correspondantes dans la liste des tables ci-dessus.

103. Émile Littré, « Guillaume de Saint-Cloud. Astronome », *Histoire littéraire de la France*, t. 20, 1869, p. 68.

104. Armand d'Avezac, « Note sur Guillaume de Saint-Cloud », *Mémoires de l'Institut national de France, Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1877, t. 29, p. 8-10.

Guillaume de Saint-Cloud est un astronome français de la fin du XIII^e^ siècle, travaillant notamment à la cour du roi comme le prouve son calendrier dédié à la reine. L'aspect le plus novateur de ses travaux réside dans sa volonté d'établir un calendrier fondé sur de véritables bases astronomiques et non plus sur le temps artificiel du comput ecclésiastique[105]. C'est dans ce but qu'il met en place la table permettant de corriger les erreurs relatives au cycle solaire de l'année.

Enfin, le f. 7r présente un ensemble varié de textes anonymes. En haut à gauche, on trouve d'abord une table (*Tabula lune et planetarum ad sciendum quis planetarum regnet in qualibet hora*) permettant de connaître le nom des planètes qui influencent chaque heure selon le jour de la semaine. Ce type de table est fréquent à partir du XIV^e^ siècle[106]. Elle est dépourvue de canon. On relève seulement, le long du tableau, une phrase qui précise comment interpréter l'influence des planètes inscrites dans le tableau, à savoir que *Jupiter et Vénus sont bons, Saturne et Mars sont mauvais, le Soleil et la Lune sont moyens, Mercure est bon pour les bons et mauvais pour les mauvais*[107]. Ce tableau s'inscrit tout à fait dans la tendance que nous avons précédemment décrite à propos des jours égyptiaques, et révèle tout autant l'étroite relation entre astronomie et astrologie.

Le reste du feuillet est occupé par des vers mnémotechniques, dont l'usage est explicité dans un canon placé juste en dessous du tableau. Comme le précise ce texte, les vers ici rassemblés permettent de se souvenir de la date et du jour des fêtes immobiles de l'année. Tout d'abord, la formule ***Ad**am **deg**e**b**at **e**r**g**o **c**i**f**os **ad**r**if**ex* permet de trouver le jour de la semaine pour une date donnée[108]. En connaissant la lettre dominicale de l'année, on peut donc savoir si le mois commencera par un lundi ou un mardi par exemple. Ce court vers apparaît dans le *Massa Compoti* d'Alexandre de Villedieu parmi d'autres poèmes du même type[109]. Dans le *Pontifical*, la formule apparaît dans le corps des explications, puis elle est décomposée de manière très pédagogique le long des vers du *Cisiojanus*, en disposant chaque syllabe face au mois qui la concerne. Deux autres poèmes, peut-être déjà partiellement contenus dans le comput de Bède le Vénérable (VIII^e^ siècle)[110], sont également mis à profit sur la même page, d'une part pour se souvenir de la place des ides et des nones selon les mois[111], et d'autre part pour connaître les années bissextiles et la manière de fêter saint Matthieu à cette occasion[112].

Le *Cisiojanus* est un autre poème mnémotechnique qui permet, quant à lui, de retenir l'ordre et la position des fêtes liturgiques fixes de l'année. Les études que nous avons consultées s'accordent pour estimer qu'il prend naissance au XII^e^ siècle dans le Nord de l'Europe[113]. Le principe du *Cisiojanus* est assez proche de celui que l'on trouve dans la formule *Adam degebat ergo*. Chaque syllabe de ce poème représente un jour (en théorie le poème doit donc compter 365 syllabes), et certaines d'entre elles sont empruntées aux premières lettres des fêtes du mois que l'on veut retenir. En dépit de ses nombreuses variantes, le poème débute toujours ainsi : *Cisio janus E*[114]. Le nom du mois est toujours glissé dans

---

105. Emmanuel Poulle, « William of Saint-Cloud », *Dictionnary of scientific biography*, vol. 14, Ch. Scribner's sons, 1976, p. 389-391.

106. Petri Philomenae, *Opera…*, p. 32, p. 445-447. Pedersen en édite deux, qui sont différentes de celle du *Pontifical* (*Ibid.*, p. 439 et 441).

107. *Pontifical de Narbonne*, f. 7r : *Jupiter et Venus sunt boni, Saturnus et Mars sunt maligni, Sol et Luna sunt medyocres, Mercurius cum bonis bonus et cum malis malus*. La question des traités sur l'influence des planètes est abordé par Peter Brown, « The seven planets », dans Lister Matheson (éd.), *Popular and Practical Science of Medieval England*, East Lansing, Colleagues Press, 1994, p. 3-16.

108. Les 12 syllabes de cette phrase correspondent en effet aux 12 mois de l'année. La lettre placée au début de chacune de ces syllabes donne la lettre dominicale qui débute chaque mois. **A-d**am en deux syllabes, montre que janvier (1^ère^ syllabe) débute par la lettre A, tandis que février (2^ème^ syllabe) débute par la lettre D.

109. R. Bacon, *Compotus Fratris Rogeri...*, p. 272.

110. Jacques Paul Migne, *Patrologiae Cursus Completus. Series latina*, t. XC, *Venerabilis Bedae*, tomus primus, Paris, 1850, p. 787.

111. « *Per versus subscriptos poteris scire quot kalendas nonas et idus habet in se quilibus mensis tocius anni* ». Les vers qui suivent sont une combinaison des vers que l'on trouve dans le comput de Bède (cf. note ci-dessus) et chez Alexandre de Villedieu (R. Bacon, *Compotus Fratris Rogeri…*, p. 271).

112. *In sequentibus versibus scies quo anno celebratur bissextus et qua die in anno bissextili festum Mathie apostoli celebratur*. Le jour supplémentaire de l'année bissextile étant ajouté en doublant le 24 février, on devait fêter le saint pour le « deuxième » 24 février.

113. Rolf Max Kulli, « Cisiojanus : comment savoir le calendrier par cœur », dans Bruno Roy, Paul Zumthor (dir.), *Jeux de mémoire, aspects de la mnémotechnie médiévale*, Vrin, Les presses de l'université de Montréal, 1985, p. 149-156 ; Kathryn Rudy, « Martin fights in July, and he strikes St. Vaast with the front ». A Cisiojanus and a Child's Alphabet in Oxford, Bodleian, MS Rawlinson Liturgical E 40 », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes*, 2010, 19, p. 499 (voir la bibliographie n. 15). Il apparaît toutefois sous une forme ancienne dans œuvre de Bède, si on en croit l'édition de celle-ci : Jacques Paul Migne, *Patrologiae Cursus Completus. Series latina*, t. XC, Venerabilis Bedae, tomus primus, Paris, 1850, p. 786.

114. Dans ces 5 premières syllabes, le « **Ci** » (1^ère^ syllabe) fait référence au 1er janvier, où l'on fête la **Ci**rconcision. Comme il n'y a pas

les vers qui le concernent (comme ici *janus*). Par ailleurs les autres syllabes « bouche-trou » conservent une signification, attachée au rite de la célébration, ou bien aux qualités du saint[115]. Pour plus de compréhension, dans le *Pontifical de Narbonne*, on a ajouté entre les lignes du poème principal écrit à l'encre noire, des petites lettres rouges qui indiquent le nom entier du saint ou de la fête correspondante. Ce *Cisiojanus* est une version propre à l'usage liturgique de Narbonne. On y trouve notamment les fêtes de saint Paul de Narbonne (en mars et en décembre) et celles de saint Just (et Pasteur) en août. Au regard de l'étude du calendrier que nous avons proposée précédemment, on relève des similitudes, ne serait-ce qu'avec la présence des fêtes de la Couronne du Christ début mai, et de celle de saint Louis de Toulouse en octobre. Il semble que d'autres *Cisiojanus* aient été adaptés à la liturgie de leur lieu de production[116]. Dans le cas du Sud de la France, signalons un autre *Cisiojanus* méridional, trouvé par Eugène Smith, parmi un recueil de textes théologiques et liturgiques datés de la fin du XIII^{e} siècle[117]. La notice de ce manuscrit conservé à Londres (Londres, British Library, ms. Royal 8 A IX), précise que le *Cisiojanus* contient la fête de saint Saturnin de Toulouse le 29 novembre[118] ; elle indique que l'ouvrage débute par un long poème anonyme sur le cérémonial de la Messe (*Ecclesia speculum*) dédié à Maurin, archevêque de Narbonne entre 1263 et 1272. Ce livre, tout comme son *Cisiojanus*, était donc probablement plus spécifiquement adapté à l'usage de Narbonne. Même si les deux Cisiojanus sont différents il est remarquable de constater que les seuls *Cisiojanus* connus pour la moitié méridionale de la France au Moyen Âge proviennent de Narbonne. De ce point de vue, il n'est pas impossible que l'ouvrage de Maurin ait influencé le comput de Pierre de la Jugie.

Les feuillets 7, 8, 9 et 11 contiennent donc un ensemble varié de textes de computs. On trouve des vers mnémotechniques qui nous paraissent presque enfantins aujourd'hui, avec la nécessité de réciter par cœur son poème tout en comptant sur ses doigts, juste à côté de canons et tableaux techniques de Guillaume de Saint-Cloud ou Pierre de Dace, qui s'attachent à observer la position de la lune ou du soleil ; l'astrologie n'étant pas en reste avec le tableau exprimant l'influence bonne ou mauvaise des planètes sur les hommes selon les heures du jour. Ces feuillets sont une parfaite illustration de la diversité de formes prises par le comput, et ce qui nous apparaît aujourd'hui comme un mélange des genres, relève pour l'époque de la normalité.

Les années 1350 et 1351 : f. 10 et 12

Le contenu des feuillets 12v et 10r/v est annoncé dans la préface du manuscrit : « Ensuite sont exposées des méthodes fiables pour calculer la lettre dominicale et le bissexte, le nombre d'or ou nombre de la lune, les fêtes mobiles, les indictions, les concurrents et les épactes, et l'année embolismique, [informations] dont quelques unes doivent être mises sur la « table » du cierge pascal et annoncées lors du concile provincial et du synode de la saint Luc »[119]. En effet au bas du f. 12v se trouvent deux roues permettant pour l'une de calculer la lettre dominicale, le bissexte et les concurrents et pour l'autre le nombre d'or. Au recto du feuillet 10, un tableau des fêtes mobiles de l'année occupe toute la page. Au verso, on a placé dans la moitié supérieure deux roues pour calculer l'indiction, l'épacte et l'« embolisme », puis dans la moitié inférieure deux tables effectivement liées pour l'une au concile provincial de la saint Luc, et pour l'autre au cierge pascal.

Les roues se présentent comme des diagrammes circulaires divisés en portions sur lesquelles vient pointer une flèche placée au centre du cercle. Dans chacune des flèches, on trouve précisée la date de 1350. Dans les textes qui encadrent chacune de ces roues, l'auteur appelle le lecteur à déplacer mentalement vers la gauche ou vers la droite la flèche en question, selon qu'il veut connaître les données du comput concernant l'année précédente ou l'année à venir (voir fig. 9). Les calculs qui sont présentés dans ces roues font partie des données de comput qui caractérisent l'année.

---

d'autre fête avant le 5 janvier, les autres syllabes permettent d'obtenir le compte jusqu'à la 5^{e} syllabe « **E** » qui marque l'**E**piphanie (le 5 janvier).

115. R. M. Kulli, « Cisiojanus… », p. 152.

116. Voir le *Ciojanus* de 1430 (Cophenague, Royal Library, ms. GkS 79 2°), édité et commenté par Éric Drigsdahl, *Center for Håndskriftstudier i Dannmark* (En ligne : www.chd.dk, consulté le 6/04/2013).

117. David Eugene Smith, *Le comput manuel de Magister Anianus*, Paris, Droz, 1928, p. 62, n. 94.

118. Catalogue en ligne de la British Library : http://searcharchives.bl.uk/, consulté le 6/04/2013.

119. « *Ponuntur tunc certe doctrine ad invieniendam litteram dominicalem et bissextum et numerum aureum sive numerum lune et festa mobilia ac indictiones et concurrentes ac epactas, et annum embolismalem quorum aliqua debent poni in tabula cerei Paschalis, et debent pronunciari in consilio provinciali et in synodo sancti Luce* ».

Fig. 9. Roues de calcul, pour la lettre dominicale et le concurrent (à gauche), pour le nombre d'or (à droite), Pontifical de Narbonne, f. 12v.
Cl. Ville de Narbonne.

La première roue (f. 12v) concentre plusieurs données décomposées en 28 cases, qui correspondent aux 28 années de ce que les computistes appellent le « cycle solaire »[120]. Elle rassemble des informations sur la lettre dominicale, le bissexte et les concurrents. En raison de l'addition d'un jour (le « bissexte ») tous les quatre ans, le cycle des lettres dominicales subit des variations qui sont retranscrites ici, avec la présence de deux lettres dominicales tous les quatre ans[121]. Quant aux concurrents, indiqués dans la bordure intérieure du cercle, ils sont un autre moyen de déterminer le jour de la semaine[122]. À côté de cette roue, attachée au cycle solaire, se trouve la roue qui renseigne sur le cycle lunaire. Elle est décomposée en 19 portions, renvoyant aux 19 ans nécessaires pour retrouver un cycle à peu près équivalent de lunaisons[123]. Le chiffre attribué à chaque portion est également appelé nombre d'or. Deux autres roues sont proposées dans la moitié supérieure du f. 10v. La première est divisée en 15 tranches et permet le calcul de l'indiction[124]. Il est précisé à côté de la roue que l'indiction change au 8e des calendes d'octobre, il s'agit donc du mode de l'indiction dite impériale, qui change au 24 septembre[125]. La dernière roue, enfin, donne l'épacte et l'« embolisme », deux données liées à la volonté de déterminer le rapport de l'année lunaire avec l'année solaire[126]. L'épacte est le calcul de « l'excédent des jours des années solaires sur les années lunaires pendant un cycle de 19 ans »[127] pour lequel il faut prendre en compte les années lunaires embolismiques.

Ces roues sont dédiées à l'année 1350. Ainsi pour la première roue, on peut lire sur la flèche : *Anno M.CCC.L littera dominicalis fuit*... (« pour l'année 1350, la lettre dominicale était… »), tandis que la réponse figure dans la portion de cercle

120. Ces 28 années ne correspondent pas à une réalité physique. Il s'agit en fait de la période au bout de laquelle les jours de la semaine correspondent à nouveau au même quantième sur toute l'année. (A. Giry, *Manuel de diplomatique*..., p. 136).

121. Si le cycle des lettres dominicales est assez facile à prévoir pour les années normales (« une année finit par le même jour de la semaine qu'elle a commencé » (*Ibid.*, p. 134-135)), il se complique par l'insertion du jour supplémentaire lors des années bissextiles. Pour noter d'une manière spéciale le jour intercalaire doublant le 25 février (le « bissexte »), on lui donne la même lettre dominicale que le jour précédent. Pour prendre en compte ce décalage, les années bissextiles possèdent une lettre dominicale au 1er janvier, puis une autre lettre à partir du 24 février.

122. « Les concurrents d'une année expriment le nombre de jours qui, dans l'année précédente, se sont écoulés depuis le dernier dimanche de décembre » (*Ibid.*, p. 137).

123. *Ibid.*, p. 148.

124. Ce système chronologique s'appuie sur une période conventionnelle de 15 ans, dont la première commence en 313 ap. J.-C. L'indiction, ne donne pas le nombre de phases de 15 ans écoulées depuis 313, mais la place d'une année donnée dans le cycle de 15 années (*Ibid.*, p. 96-97).

125. Il existe plusieurs modes pour marquer le changement d'année au sein de l'indiction. L'indiction « impériale, césarienne ou occidentale », est très usitée en France du XIe au XIIIe siècle (*Ibid.*, p. 98-99).

126. Pour tenter de faire coïncider ces deux cycles, on intercalait entre les années lunaires classiques de 12 lunaisons, une année lunaire plus longue, dite embolismique, comportant 13 lunaisons (*Ibid.*, p. 142).

127. *Ibid*., p. 150.

pointée par la flèche. Ce procédé est repris pour chacune des roues[128]. On remarque aussi que cette année est inscrite comme étant révolue, avec l'emploi du verbe au parfait *fuit*. La date choisie est directement liée à l'année de production du manuscrit qui est énoncée dans la préface. On peut donc supposer que la commande du manuscrit a été réalisée au cours de l'année 1350, alors que celle-ci touchait à sa fin. Enfin, d'un point de vue strictement pratique, le fait de prendre une année à chiffre rond pouvait s'avérer appréciable pour servir de base aux calculs de comput des années à venir.

Ces roues sont particulièrement claires et lisibles. La volonté pédagogique est révélée par le texte encadrant chacune des roues et expliquant comment elles doivent être lues et utilisées. Entre les roues, une indication en rouge précise même à quel moment de l'année il faut considérer le changement de chacun des critères. Car si la lettre dominicale et le nombre d'or changent bien chaque 1er janvier, l'indiction change pour sa part le 24 septembre et l'épacte le 1er septembre. Des roues du même type ont été signalées dans d'autres traités astronomiques, du XIVe au XVIe siècle, par Fritz Pedersen. Dans ces manuscrits, il remarque des roues identiques à celles que nous venons de décrire, également dédiées à des années spécifiques essentiellement au XIVe siècle (1301, 1328, 1332, 1339, 1340, 1357, 1358, 1371 et 1484)[129]. Il constate enfin que ces roues, lorsqu'elles se trouvent dans des manuscrits du calendrier de Pierre de Dace[130], sont généralement associées avec une table des fêtes mobiles assez semblables, quoique pas tout à fait identiques, à celles que l'on trouve au f. 10r du *Pontifical*[131]. Les roues et la table des fêtes mobiles des f. 10r/v et 12v appartiennent donc à un même ensemble, utilisé tout particulièrement au XIVe siècle. Toutefois, le contenu des canons associés à ces roues ne coïncide pas avec les observations de Pedersen. De plus, ces roues ont été spécialement conçues pour l'année 1350, date à laquelle le manuscrit a été fait, selon la préface de Pierre de la Jugie (f. 12v).

En dessous des roues du f. 10v, se trouvent deux listes également annoncées dans la préface. Les informations qu'elles contiennent, nous dit Pierre de la Jugie, sont destinées à être annoncées « lors du concile provincial et du synode de la saint Luc »[132] d'une part, et d'autre part à être « mises sur la « table » du cierge pascal »[133] (f. 12v). Ces consignes sont également reprises dans la rubrique introductive de chacun de ces textes (f. 10v). Ces listes rassemblent toutes les informations relatives au comput pour l'année 1351. Chaque lettre qui débute une phrase de cette liste est ornée. Les listes sont également rythmées par des baguettes décoratives, peintes et dorées, qui permettent de distinguer la partie fixe du texte (destinée à être réutilisée), de la partie évolutive de celui-ci, qui se rapporte à des données de comput éphémères.

La première des listes doit être lue à voix haute, rappelle la rubrique, au concile provincial et au synode de la saint Luc[134]. Elle débute ainsi : « Aux prochaines kalendes de janvier (1er janvier), ce sera la nouvelle année du seigneur 1351 »[135]. Ensuite, l'auteur détaille les caractéristiques du comput de l'année 1351. Mettant à profit les roues et tableaux que nous avons précédemment décrits, il énumère la lettre dominicale, le concurrent, le nombre d'or, l'indiction, l'épacte, ainsi que les fêtes mobiles (le début de la Septuagésime, le premier dimanche de Quadragésime, Pâques, le jour des Rogations, celui de Pentecôte, de la Fête-Dieu et enfin de l'Avent). Cette liste est accompagnée de commentaires sur la nécessité de mettre à jour les informations qui y sont données si on souhaite l'utiliser pour d'autres synodes. L'expression synode « de la saint Luc » était utilisée par référence au concile diocésain que devait organiser chaque évêque, en théorie au moins deux fois par an, l'un au printemps, et l'autre autour de la saint Luc (le 18 octobre)[136]. L'indication de l'année 1351 pourrait laisser croire que cette liste a été réalisée spécifiquement pour le concile provincial qui se tint à Béziers, à l'instigation de Pierre de la Jugie, et dont les statuts datés du 8 novembre 1351 ont été conservés[137]. Toutefois,

---

128. L'année 1350 avait donc pour caractéristiques : lettre dominicale : c, concurrent : 4, nombre d'or : 2, indiction : 3, épacte : 11.

129. Petri Philomenae, *Opera*..., p. 409.

130. Car ce sont d'abord les textes de cet auteur qu'il a étudiés. Il existe peut-être des roues du même genre dans d'autres traités de comput, mais elles n'entraient pas dans le champ de son corpus.

131. La table du *Pontifical* possède cinq colonnes identiques à celles du tableau édité par Pedersen qui en compte dix. Petri Philomenae, *Opera*..., p. 408.

132. « (...) *et debent pronunciari in consilio provinciali et in synodo sancti Luce* », (f. 12v).

133. « (...) *quorum aliqua debent poni in tabula cerei Paschalis* », (f. 12v).

134. « *In concilio provinciali et in synodis sancti luce pronunciabitur per modum qui sequitur legendo per modum lectionis alta voce* ».

135. « *In sequentibus kalendis januarii : erit novus annus domini 1351* », (f. 10v).

136. André Artonne, « Les synodes diocésains d'Arles de 1410 à 1570 », *Revue d'histoire de l'Église de France*, 1955, t. 41, n° 136, p. 76.

137. Les statuts du concile de Béziers (1351) sont édités avec des lacunes d'après un « vieux manuscrit de l'église d'Elne » par Étienne

la forme future de la formulation (« en janvier, ce sera la nouvelle année 1351 »), et le fait que ce texte donne des indications utiles pour calculer les fêtes mobiles de cette année, laissent penser qu'il s'agit plutôt d'un concile diocésain ou provincial tenu en 1350, non conservé dans la documentation, au cours duquel l'énonciation de cette phrase permettait à chacun des clercs présents de bien connaître les caractéristiques du comput de l'année à venir. Les précisions ajoutées à côté de cette liste montrent qu'il s'agissait surtout d'un modèle type à faire évoluer au fil des années. La première phrase de la liste apporte une précision non négligeable. En stipulant qu'au 1er janvier ce sera la nouvelle année 1351, elle indique que l'auteur utilise le style de la Circoncision (ou style moderne), un style peu utilisé à Narbonne au Moyen Âge[138]. Son utilisation est peut-être directement liée à sa place parmi des feuillets contenant le calendrier et le comput, deux domaines dans lesquels l'exposition de l'année débute souvent par le mois de janvier[139].

À côté de cette liste, se trouve une autre énumération destinée à être « mise sur la « table » du cierge pascal », selon la préface (f. 12v) et la rubrique placée juste au-dessus (f. 10v). Étant donné l'intérêt de ce document, nous en proposons l'édition ci-dessous[140] (voir fig. 10) :

Fig. 10. Charte pascale pour l'année 1351,
Pontifical de Narbonne, f. 10v. *Cl. Ville de Narbonne.*

***I**n tabula cerei paschalis sic.*

In nomine domini nostri Ihesu Christi / **A**nno domini. M. CCC. = L. primo / **L**ittera dominicalis = b / **C**oncurrens = v / **N**umerus aureus = III / **I**ndictio = IIII/ Epacta = XXII / **P**ascha domini : aprilis die = XVII / **A** promotione reverendi patris domini Petri Iudicis anno = Quinto / **E**tatis sue anno = XXIX° / Consecrationis maioris altaris sancte Narbonensis ecclesie per ipsum facte anno suo (=) tertio / **F**uit benedictus cereus iste.

Baluze, *Concilia Galliae narbonensis*, Paris, 1668, préface, n. p. et p. 91-112 ; puis repris de manière plus complète en 1717 d'après les manuscrits « de l'évêque de Béziers » et de Charles de Baschi (le « marquis d'Aubaïs ») dans Ursin Durand, Edmond Martène, *Thesaurus novus anecdotorum*. t. IV : Varia Concilia, Paris, 1717, col. 327-330.

138.La seule occurrence de ce style, en dehors de cette liste, apparaît dans un registre de comptes réalisé à Narbonne pour la Chambre apostolique : Marie-Laure Jalabert, *Le Livre Vert de Pierre de la Jugie. Une image de la fortune des archevêques de Narbonne au XIVe siècle*, Presses universitaires de Perpignan, 2009, p. 172. Sur les styles utilisés couramment à Narbonne, du XIIe au XVe siècle, nous renvoyons à : Jacqueline Caille, *Hôpitaux et charité publique à Narbonne au Moyen Âge : de la fin du XIe à la fin du XVe siècles*, Toulouse, Privat, 1977, p. 29-30. Pour les styles en usage dans le Midi languedocien voir : Damien Garrigues, « Les styles du commencement de l'année dans le Midi. L'emploi de l'année pisane en pays toulousain et Languedoc », *Annales du Midi*, t. 53, 1941, p. 237-270, p. 337-362 et plus récemment : Olivier Guyotjeannin, Benoît-Michel Tock, « *Mos presentis patrie* : les styles de changement du millésime dans les actes français (XIe-XVIe siècle), *B.É.C.*, 1999, t. 157, p. 89-93, n. 257 p. 91 (pour le Narbonnais).

139. Concernant le style de la Circoncision et son adoption dans différentes régions voir O. Guyotjeannin, B.-M. Tock, « *Mos presentis patrie*… », p. 60-63. Le style de la Circoncision est ainsi attesté chez des notaires rouergats en 1378-1379.

140. Le signe = matérialise la place de la baguette décorative, le signe (=) indique l'espace laissé vierge pour peindre cette baguette, les rubriques apparaissent en italique, les lettres en gras correspondent aux lettres ornées.

Nota quod scriptura ista debet fieri de anno illo presenti in quo benedicitur cereus non de sequenti et sic ponatur quolibet anno mutando numeros et litteram dominicalem prout erit oportunum ut clarissime poteris invenire in tabulis et rotis et eorum canonibus sive declarationibus precedentibus et aliis sequentibus.

La dernière ligne du texte *Fuit benedictus cereus iste* (ce cierge fut béni) renvoie directement à l'usage de cette inscription, destinée au cierge pascal. Toutes les indications liées au comput et à l'histoire spécifique de l'archevêque et de la cathédrale permettent de replacer le cierge dans le temps précis de sa bénédiction[141]. Elle commence donc par une invocation (*in nomine domini nostri Ihesu Christi*) puis se poursuit avec plusieurs informations de comput déjà présentes dans la liste précédente : le millésime (1351), la lettre dominicale, le concurrent, le nombre d'or, l'indiction, l'épacte et la date de Pâques. Toutefois, les dernières lignes apportent de nouvelles informations, directement liées à Pierre de la Jugie et à la cathédrale de Narbonne. On apprend ainsi qu'en 1351, il s'agit de la cinquième année de Pierre de la Jugie sur le siège de Narbonne, qu'il a 29 ans, et qu'il a lui-même consacré l'autel majeur de la cathédrale de Narbonne dans la troisième année de son épiscopat. Ensuite la rubrique précise bien que cette liste devra être mise à jour chaque année, en utilisant les roues et les canons placés à cet usage dans le manuscrit.

L'existence d'indications de comput associées au cierge pascal est attestée dès le VIII^e^ siècle[142]. Robert Amiet cite ainsi plusieurs livres liturgiques qui mentionnent ce qui ne sont encore que des inscriptions courtes réalisées directement dans la cire du cierge pascal. À partir du XII^e^ siècle, la masse des données s'élargissant, on n'écrit plus directement dans la cire du cierge, mais sur un parchemin attaché à celui-ci. Selon Robert Amiet, c'est à partir du XIII^e^ siècle qu'on trouve des chartes pascales précisant non seulement le millésime et les données de comput, mais aussi des indications liées à l'église, au pape et au roi régnant, avec le nombre d'années de leurs règnes respectifs[143]. Ces inscriptions relatives au millésime et au passage du temps sont étroitement liées au fait que le cierge lui-même est considéré comme un symbole du Christ ressuscité[144], Pâques étant un temps idéal pour se remémorer le nombre d'années passées depuis l'Incarnation[145].

Les chartes pascales connues sont peu nombreuses avant le XVI^e^ siècle. Dans un tableau récapitulatif, Catherine Vincent en énumère trois pour le XIII^e^ siècle, une pour le XIV^e^ (1327, Sainte-Chapelle de Paris) et une au XV^e^ siècle (en 1430)[146] ; liste à laquelle il faut ajouter une charte pascale de 1318 conservée dans le Musée épiscopal de la cathédrale de Vic en Catalogne[147]. En dehors de cette dernière, les chartes médiévales conservées ne sont pas les exemplaires originaux autrefois accrochés aux cierges, ceux-ci étant par nature éphémères[148], mais des copies trouvées dans le livre des coutumes d'une abbaye bénédictine (abbaye de Fleury, XIII^e^ siècle)[149], dans un recueil d'astronomie et de comput (charte pascale de la cathédrale de Paris en 1271)[150], dans un martyrologe (charte du couvent des Cordeliers de Paris

---

141. En français, la formule aurait été présentée de cette manière : « Ce cierge fut béni, au nom du seigneur Jésus Christ, l'année du seigneur 1351, la lettre dominicale étant b etc. ».

142. Les articles essentiels sur cette pratique sont ceux de Catherine Vincent, « La mémoire illuminée : fragments inédits d'une table pascale provenant de l'abbaye Saint-Victor de Paris », dans Sylvain Gouguenheim (éd.), *Retour aux sources : textes, études et documents d'histoire médiévale offers à Michel Parisse*, Paris, Picard, 2004, p. 739-748 ; Robert Amiet, *La veillée pascale dans l'Église latine. 1. Le rite romain : histoire et liturgie*, Paris, éd. du Cerf, 1999, p. 230-234 et enfin dans les annexes de l'édition de Guillaume Durand, *Rational ou Manuel des divins offices : ou raisons mystiques et historiques de la liturgie catholique*, éd. Charles Barthélémy, Paris, Vivès, 1854, t. IV, p. 425-430, où C. Barthélémy dressait déjà un historique de cette pratique assorti de plusieurs exemples.

143. *Ibid.,* p. 232.

144. G. Durand, *Rational ou Manuel…*, t. IV, p. 144 « Or, comme le cierge désigne le Christ, c'est avec raison que l'on inscrit sur la dite tablette l'année courante du Seigneur avec celle de son incarnation (…) ».

145. Sur ce point, voir Catherine Vincent, *Fiat lux : lumière et luminaires dans la vie religieuse en Occident du XIII^e^ siècle au XVI^e^ siècle*, Paris, éd. du Cerf, 2004, p. 261-264.

146. C. Vincent, « La mémoire illuminée … », p. 748.

147. Miquel S. Gros i Pujol, « Quatre cartells pasquals del Museu Episcopal de Vic », *Miscel.lània en homenatge a Joan Ainaud de Lasarte*, Barcelone, MNAC, Institut d'Estudis Catalans, Publications de l'Abadia de Montserrat, 1998-1999, t. I, p. 335-340. L'auteur y décrit 4 chartes pascales conservées dans la cathédrale, et datées de 1318, 1508, 1511 et 1550. La charte pascale de 1318 ne comporte pas d'indice de provenance.

148. Outre les chartes du Musée épiscopal de Vic (note ci-dessus), Catherine Vincent a également étudié un fragment conservé du XV^e^ siècle : C. Vincent, « La mémoire illuminée … », p. 739.

149. Éditée dans Anselme Davril, *Consuetudiens floriacenses saeculi tertii decimi*, Siegburg, Schmitt, 1976, p. 84, n° 130.

150. Paris, B.N.F., ms. latin 7198. Édité dans Léopold Delisle, « Le cierge pascal de Paris en 1271 », *B.É.C.*, t. 56, 1895, p. 755-756.

en 1285)[151], dans un registre de comptes (Sainte-Chapelle de Paris, 1327)[152] et dans le rituel d'une abbaye (abbaye Saint-Vaast d'Arras, 1430)[153]. C'est-à-dire que ces chartes sont copiées dans des livres utilitaires, à vocation avant tout pratique, n'ayant pas bénéficié d'un appareil décoratif particulier. C'est dire toute la singularité de la charte pascale du *Pontifical de Narbonne*, qui, certes, se trouve parmi d'autres feuillets de comput, mais qui s'inscrit aussi dans un manuscrit luxueux.

La liste des informations locales données dans cette charte n'est pas moins particulière. Certes, il était vraisemblablement assez courant d'indiquer dans ces chartes pascales le nom de l'évêque, et le nombre d'années de son pontificat, puisque cela apparaît dans les chartes parisiennes de 1271 (Notre-Dame), 1285 (couvent des Cordeliers) et 1327 (Sainte-Chapelle). Toutefois ces chartes ne citent que le prénom ou l'initiale du prénom du prélat, et elles n'indiquent jamais son âge, ce dernier élément étant réservé au roi de France, dont l'âge est précisé dans la charte de la Sainte-Chapelle[154]. Les renseignements historiques qui apparaissent dans la charte de Narbonne se démarquent donc des autres chartes pascales. Il est écrit que Pierre de la Jugie est dans sa cinquième année, ce qui est exact puisque Pierre de la Jugie a été nommé sur le siège de Narbonne le 10 janvier 1347. Son âge ensuite (29 ans en 1351), correspond à peu de choses près à l'âge qui lui est donné dans une bulle du 2 mars 1345 (24 ans)[155]. Cette marge d'erreur d'une année n'est pas surprenante pour l'époque[156]. Au contraire, une telle précision est plutôt de l'ordre de l'exception[157], même si un mouvement tendant à noter les dates de naissance apparaît dans la seconde moitié du XIV^e^ siècle[158].

On précise ensuite que l'autel majeur a été consacré par l'archevêque dans sa troisième année (sous-entendu de pontificat), ce qui signifie que l'autel majeur aurait été consacré par Pierre de la Jugie entre le 10 janvier 1349 et le 9 janvier 1350. Cette date de consécration est inédite. La première pierre de la cathédrale a été posée en 1272. À la fin du XIII^e^ siècle, plusieurs autels sont consacrés dans les chapelles de l'église en travaux[159], les chanoines ne prenant possession du chœur qu'en 1319. Le premier office est célébré dans la cathédrale en 1332, et il faut attendre 1335 pour que les reliques des saints patrons, Just et Pasteur, soient transférées de l'ancienne église jusqu'à la nouvelle cathédrale[160]. Cette translation mentionnée dans la *Chronique de saint Paul* rassembla toute la population et les clercs de Narbonne, mais selon la copie qu'en donne la *Gallia Christiana*[161], l'archevêque d'alors, Bernard de Fargues, était absent[162]. La consécration de l'autel majeur n'est pas mentionnée. Benoît Brouns suppose que celle-ci a dû avoir lieu avant la première célébration de 1332 tandis que la translation elle-même ne requérait pas la présence du prélat et a pu être menée par le seul chapitre[163]. Jacqueline Caille souligne que la démolition de l'ancienne cathédrale est avérée dans un texte du 20 juillet

---

151. Fonds du Vatican, n° 4774, selon la cote ancienne donnée par Léopold Delisle, « Recension du livre *Libri liturgici Bibliothecae apostolicae Vaticanae manuscripti…*, Hugo Ehrensberger, 1897 », *Journal des savants*, mai 1897, p. 297-298.

152. G. Durand, *Rational ou Manuel…*, t. IV, p. 427.

153. Arras, B.M., ms. 907. Édité dans Louis Brou, *The Monastic Ordinale of St. Vedast's Abbey, Arras : Arras, Bibliothèque municipale, ms. 230 (907), of the beginning of the 14th century*, Bedford, Foundry Press, 1957.

154. Éditée dans G. Durand, *Rational ou Manuel…*, t. IV, p. 427.

155. Il s'agit d'une bulle de Clément VI du 2 mars 1345, dans laquelle Pierre est nommé archevêque de Saragosse. É. Baluze, *Vitae paparum…*, t. IV, p. 62 : « (…) *non obstante quod pateris in etate defectum, cum tantummodo in vicesimo quarto etatis anno constitutus existas* (…) ».

156. Bernard Guenée cite l'exemple du chroniqueur Froissart, qui dit avoir 35 ans en 1373, puis 57 ans en 1391, ce qui lui laisse une marge d'erreur de quatre ans (Bernard Guenée, « L'âge des personnes authentiques : ceux qui comptent dans la société médiévale sont-ils jeunes ou vieux ? », dans Françoise Autrand (éd.), *Prosopographie et genèse de l'État moderne*, Paris, ENSJF, 1986, p. 259-260).

157. Emmanuel Poulle, « Depuis quand connaît-on les dates de naissance », dans *Id.*, *Astronomie planétaire au Moyen Âge latin*, Aldershot, Variorum, 1996, X, p. 1-9.

158. B. Guenée, « L'âge des personnes authentiques… », p. 256-257.

159. Dont l'autel de la chapelle saint-Michel, consacré par Guillaume Durand : Christian Freigang, « Jean Deschamps et le Midi », *Bulletin monumental*, t. 149-II, 1991, p. 280.

160. Louis Sigal, « Contribution à l'histoire de la cathédrale Saint-Just de Narbonne », *B.C.A.N.*, t. 15, 1921, p. 94 qui s'appuie sur le Chronique de saint Paul. L'information apparaît dans d'autres sources indirectes mentionnées par Jacqueline Caille, « Les paroisses de Narbonne au Moyen Âge : origine et développement », *Annales du Midi,* 1990, p. 236, n. 62.

161. *Gallia Christiana in provincias ecclesiasticas…*, t. 6 (Province de Narbonne), 1739, col. 88.

162. Voir aussi M.-L. Jalabert, *Le livre vert…*, p. 93. Guillaume de Catel, *Mémoire de l'histoire du Languedoc* (…), Toulouse, P. Bosc, 1633, p. 167 repris par Guillaume Lafont, *Histoire manuscrite des archevêques de Narbonne*, t. II, p. 361-362 (A.M. Narbonne) ne donnent pas la phrase de fin du texte qui, dans la *Gallia Christiana*, précise que l'archevêque était absent (*Gallia Christiana…*, t. VI, col. 88).

163. Benoît Brouns, « Bernard de Fargues, 1311-1341, un archevêque de Narbonne contesté ? », *B.C.A.N.*, t. 50, 2000-2003, p. 71.

1349 où elle est mentionnée au passé[164]. On pourrait donc supposer le transfert de nouvelles reliques provenant de cette ultime démolition, ou encore des travaux de nettoyage ou de rénovation[165], nécessitant la consécration de l'autel majeur en 1350. Il faut ajouter qu'en 1349, la cathédrale était toujours en plein chantier, la poursuite des travaux étant cependant largement compromise du fait de l'opposition des consuls à la destruction du rempart de la ville, qui empêchait l'église de s'étendre au-delà de son transept. Le procès relaté par Louis Sigal débute justement en 1349 et il se poursuit jusqu'en 1361[166]. Toutefois, ce sont avant tout les chanoines qui furent impliqués dans cet affrontement, et rien, en dehors de la chronologie, ne permet d'établir un lien entre le procès en cours et la consécration de l'autel majeur.

Même si le petit nombre d'exemplaires préservés des chartes pascales ne permet pas d'être parfaitement sûr quant à ce qui relève de l'exception ou de la norme, la charte pascale du *Pontifical de Narbonne* semble hors du commun. Du fait de sa place d'abord au sein même d'un pontifical de luxe, et de sa mise en relation avec une charte presque identique destinée à l'organisation des conciles, elle apparaît comme un outil destiné à l'archevêque. Pour être maître du temps liturgique de son Église, Pierre de la Jugie gardait à disposition dans ce *Pontifical* deux listes faciles à mettre à jour au fil des ans grâce aux roues disposées à proximité. Cette charte a aussi valeur de témoignage quant à ce que Pierre de la Jugie faisait inscrire sur le cierge pascal de sa cathédrale et les indications supplémentaires que nous avons relevées permettent de constater l'attachement que Pierre de la Jugie portait à cette église, ainsi que sa volonté de s'inscrire dans la mémoire de la cathédrale. L'année de fondation de l'église, de sa dédicace, ou encore du transfert de reliques importantes, qui sont des données qui apparaissent dans d'autres chartes pascales médiévales, sont ici absentes. En revanche, l'ensemble des données se rapportant à sa personne sont bien présentes. On y trouve son prénom et son nom[167], le nombre d'années depuis le début de son pontificat, son âge et enfin la consécration de l'autel majeur qu'il a lui-même réalisée.

Comme le rappelle Guillaume Durand en préambule au livre 8 du *Rationale divinorum officiorum* : « Les prêtres, comme le dit le bienheureux Augustin, sont tenus de savoir le comput ; autrement, à peine mériteraient-ils le nom de prêtres »[168]. Cette phrase, empruntée en fait à un Pseudo-Augustin[169], trahit néanmoins une réalité quant à l'importance du comput pour les clercs. On fait remonter l'apparition du comput ecclésiastique au traité de Bède le Vénérable, *De temporum ratione*, en 725, qui institue alors la pratique du comput comme une discipline à part entière[170]. Cette science se développe tout particulièrement dans les milieux monastiques, puis comme le rappelle Faith Wallis, elle devient, à partir du XI^e^ siècle, « la porte d'entrée par laquelle l'astronomie et les mathématiques de sources antique et arabe, pénètrent en Occident »[171]. La longue tradition du comput ecclésiastique se ressent dans la diversité des sources que nous avons repérées dans ces feuillets : le *Cisiojanus* qui apparaît dès le XII^e^ siècle, la citation des travaux de Gerland au XII^e^ siècle, puis des astronomes du XIII^e^ siècle Pierre de Dace et Guillaume de Saint-Cloud. Cet intérêt pour le calcul du temps n'est pas propre à Pierre de la Jugie, et il est fréquent de trouver des tables de comput dans des manuscrits liturgiques,

---

164. Jacqueline Caille, « La paroisse cathédrale de Narbonne », dans Michelle Fournié, Daniel Le Blévec (dir.), *L'archevêché de Narbonne au Moyen Âge*, Toulouse, CNRS-Université Toulouse-Le Mirail, Framespa, 2008, p. 100.

165. C'est le cas de l'autel de la cathédrale de Barcelone, consacré à nouveau en 1338 puis en 1599 suite à des travaux de rénovation de l'autel majeur. Àngel Fàbrega i Grau, « Les lipsanoteques i les consagracions successives de l'altar major de la Seu de Barcelona : anys 1058, 1338 i 1599 », dans *Miscel.lània en homenatge a Joan Ainaud de Lasarte*, Barcelone, MNAC, Institut d'Estudis Catalans, Publications de l'Abadia de Montserrat, 1998-1999, t. I, p. 127-132.

166. L. Sigal, « Contribution à l'histoire de la cathédrale… », p. 23-59, 103-106.

167. Prénom et nom sont également donnés dans la préface du manuscrit (f. 12v).

168. G. Durand, *Rational ou Manuel…*, t. V, p. 150.

169. Guillaume Durand, *Rationale divinorum officiorum*, éd. Anselme Davril, Timothy Thibodeau, Bertrand Georges Guyot, Turnhout, Brepols, 1995-2000, t. III, p. 131.

170. Sur l'histoire générale du comput voir : Alfred Cordoliani, « Comput, chronologie, calendriers », dans Charles Samaran (dir.), *L'histoire et ses méthodes*, Paris, Pléiade, 1961, p. 37-51 et plus récemment Faith Wallis, « The Church, the World and the Time : Prolegomena to a History of Medieval *Computus* », dans Marie-Claude Déprez-Masson (éd.), *Normes et pouvoir à la fin du Moyen Âge, Actes du colloque « La recherche en études médiévales au Québec et en Ontario », 16-17 mai 1989, Montréal*, Montréal, Ceres, 1989, p. 15-29. Bibliographie sur le comput dans : Faith Wallis, *Bede. The Reckoning of Time*, Liverpool, University Press, 1999, p. 430 et Faith Wallis, « Computus », dans Thomas Glick, Steven Livesey, Faith Wallis (éd.), *Medieval science, technology and medecine. An encyclopedia*, New York, Routledge, 2005, p. 141.

171. F. Wallis, « The Church, the World… », p. 25. L'astronomie elle-même fut longtemps considérée comme science auxiliaire du comput. Dans un traité de Jean de Sicile, au XIII^e^ siècle, l'astronome range les sciences par ordre de dignité, et place l'Astronomie juste après l'étude des choses divines (Pierre Duhem, *Le système du monde. Histoire des doctrines cosmologiques de Platon à Copernic*, Paris, Hermann et Fils, 1916, t. IV, p. 7).

souvent en association avec le calendrier. Toutefois ces manuscrits liturgiques sont plus souvent des bréviaires, voire des missels[172] ou des psautiers[173], que des pontificaux. De fait, parmi tous les pontificaux décrits par Victor Leroquais[174], puis Michel Andrieu[175] et même dans un corpus plus vaste comme celui rassemblé par Richard Kay[176], la présence des calendriers ou de feuillets de comput reste apparemment limitée.

On relève une seule exception : le cas du pontifical-missel d'Étienne Loypeau (Bayeux, Bib. du chapitre, ms. 61)[177], évêque de Luçon entre 1387 et 1407. Outre le fait qu'il s'agit d'un manuscrit luxueusement décoré, qui débute par un calendrier, ce pontifical-missel est précédé de plusieurs feuillets de comput, en partie identiques à ceux du *Pontifical de Narbonne* : un calendrier de Pierre de Dace et son canon (f. 1r à 7r) [178], la *Tabula* et le *Contra tabula* de Gerland (ici appelées *Gellandi*, f. 7v-8r)[179], une table des fêtes mobiles (f. 8v), deux *rotae* un peu différentes de celles du *Pontifical de Narbonne* mais donnant le même type d'indications pour l'année 1321 (f. 9r), et enfin la table de la Lune de Pierre de Dace (f. 10r) [180] assortie d'un canon qui n'est pas celui de cet auteur (f. 9v). L'ensemble étant orné d'antennes à feuilles de lierre, et parfaitement intégré dans le projet d'ensemble.

Dans le *Pontifical de Narbonne* se trouvent aussi des tables et canons de Guillaume de Saint-Cloud (f. 11r/v). Or la présence de ces textes peut également être observée au regard du contexte historique de l'époque. En effet, comme cela s'était déjà produit par le passé, on envisageait sérieusement au milieu du XIVe siècle de réformer le calendrier, principalement parce que la durée de l'année théorique ne correspondait pas à celle de l'année réelle, et que cette différence, au départ infime, devenait avec l'accumulation des années de plus en plus gênante. En 1344, Clément VI fit ainsi venir en Avignon deux computistes : Jean des Murs et Firmin de Beauval et leur demanda un rapport sur la mise en place d'une réforme du calendrier[181]. Ceux-ci, qui se seraient appuyés notamment sur le travail d'un abbé de Lagrasse,

---

172. Ainsi, à partir de la Base Manuscrits (En ligne : ccfr.bnf..fr, consulté le 6/06/2013), qui permet d'interroger le *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France* (hors B.N.F.), on relève plusieurs exemples de bréviaires du XIVe siècle dans lesquels se trouvent un calendrier et des tables de comput : Avignon, B.M., ms. 128, f. 3 ; Metz, B.M., ms. 464 (calendrier précédé du Canon de Pierre de Dace) ; Paris, B.N.F., ms. lat. 760, lat. 786, lat. 1280 ; Provins, B.M., ms. 7. On trouve aussi quelques missels : Paris, B.N.F., mss. lat. 539, lat. 757, lat. 1103.

173. Parmi les psautiers qui contiennent des tables de comput, se trouve un manuscrit toulousain précédemment évoqué au sujet de Janus (Toulouse, B.M., ms. 44), qui possède après le calendrier, plusieurs feuillets consacrés au comput.

174. Victor Leroquais insiste sur la rareté des calendriers dans les pontificaux. Il n'en relève que cinq parmi les 250 manuscrits de son corpus : un pontifical d'Aurillac du début du XIIe siècle (Paris, B.N.F., ms. lat. 944), un pontifical de Paris de la première moitié du XIIIe siècle (Montpellier, Bib. de médecine, ms. 399), un pontifical d'Albi de la deuxième moitié du XIVe siècle (Chartres, B.M., ms. 128), le pontifical missel d'Étienne Loypeau de la fin du XIVe siècle (Bayeux, Bib. du Chapitre, ms. 61) et un pontifical d'Angers du début du XVe siècle (Nantes, Musée Dobée, non côté). En dehors du pontifical d'Angers, tous ces manuscrits possèdent aussi un feuillet de comput, voire plusieurs dans le cas du pontifical missel d'Étienne Loypeau. Victor Leroquais, *Les pontificaux manuscrits des bibliothèques publiques de France*, Paris, Mâcon, Protat frères, 1937, t. I, p. CI.

175. M. Andrieu signale un seul calendrier dans un pontifical romain de la fin du XIIIe siècle (Avignon, B.M., 100, f. 1r-6v). Michel Andrieu, *Le pontifical romain au Moyen Âge*, t. II, *Le Pontifical de la Curie romaine au XIIIe siècle*, Vatican, B.A.V., 1938-1941, p. 5.

176. Richard Kay, *Pontificalia. A Repertory of Latin Manuscripts Pontificals and Benedictionals*, University of Kansas Libraries, 2009 (http://hdl.handle.net/1808/4406 consulté le 1er mai 2013). En s'appuyant sur les données de l'inventaire, ainsi que sur les manuscrits que nous avons pu voir en ligne, on relève par exemple deux pontificaux romains du XIIIe siècle (Montpellier, Bibl. Univ., ms. 399 et Cividale del Friuli, Museo archeologico nazionale, ms. LXXXI), et deux pontificaux-missels du XIVe siècle (Vatican, BAV, Vat. lat. 4743 et Bayeux, Bib. du chapitre, ms. 61) qui possèdent un calendrier.

177. Manuscrit décrit dans V. Leroquais, *Les pontificaux manuscrits*..., t. I, p. 69-75. Leroquais ne donne que peu d'informations sur les feuillets du comput. Nous les avons identifiés grâce à leur mise en ligne dans la Bibliothèque virtuelle des manuscrits médiévaux (En ligne : http://bvmm.irht.cnrs.fr/, consulté le 27/09/2013). En 1887, Delisle avait toutefois souligné l'intérêt de ce calendrier : Léopold Delisle, « Le missel et pontifical d'Étienne de Loypeau, évêque de Luçon », *B.É.C.*, 1887, t. 48, p. 532. Voir également Charles Samaran, Rochert Marichal (éd.), *Catalogue des manuscrits en écriture latine portant des indications de date, de lieux ou de copiste*, t. VII, *Ouest de la France et pays de la Loire*, Paris, CNRS, 1985, p. 87.

178. Table et canon édités dans Petri Philomenae, *Opera*..., p. 334-335 (§ 8).

179. Table éditée : *ibid*., p. 399-402.

180. Table éditée : *ibid*., p. 360 (§ 21).

181. Eugène Déprez, « Une tentative de réforme du calendrier sous Clément VI. Jean des Murs et la Chronique de Jean de Venette », *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, t. 19, 1899, p. 131-143. ». Voir aussi sur Jean des Murs et sa bibliographie: Emmanuel Poulle, « John of Murs », dans Charles Coulston Gillispie (éd.), *Dictionary of Scientific Biography*, New-York, Ch. Scribner's sons, vol. 7, p. 128-133 et Max Lejbowicz, « Présentation de Jean de Murs, "observateur et calculateur sagace et laborieux" », dans Christophe Grellard (éd.), *Méthodes et statut des sciences à la fin du Moyen Âge*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2004, p. 159-179.

rendirent leur travail l'année suivante[182]. Il prévoyait un changement à partir de l'année 1349, mais leurs propositions ne furent pas suivies d'effet. Dans une copie de leur mémoire conservée à la B.N.F., on constate que les auteurs utilisaient aussi les roues pour calculer le nombre d'or et la lettre dominicale, celles-ci étant cette fois spécifiques à l'année 1349[183]. Il est bien certain que les feuillets de comput du *Pontifical* ne présentent pas de liens directs avec le texte de cette proposition de réforme, qui de fait ne connut pas de suite, toutefois cela trahit l'intérêt renouvelé que l'on portait alors à la question du comput. En effet, Guillaume de Saint-Cloud fut parmi les premiers à contester de manière scientifique et argumentée les erreurs du calendrier, et ce fut lui qui, justement, influença les tentatives de réforme des siècles suivants[184], autant de raisons qui peuvent expliquer sa présence dans ce *Pontifical*, au regard du contexte de réforme calendaire de l'époque. C'est d'ailleurs aussi le moment où se développent les toutes nouvelles techniques de l'horlogerie, non seulement dans les villes mais aussi au Palais des Papes[185], ce à quoi Pierre de la Jugie était peut-être sensible.

Une des particularités de ces feuillets de comput réside dans leur traitement soigné, et dans la volonté de les intégrer à part entière dans le projet d'ensemble du manuscrit. Il faut d'ailleurs rappeler qu'ils se trouvaient juste après la pleine page qui joue un rôle de frontispice et au dos de laquelle se trouve la préface (f. 12r). Cette pleine page montre Pierre de la Jugie agenouillé aux pieds du Christ placé dans une mandorle. Elle a été peinte par le Maître de Pierre de Saint-Martial, également à l'œuvre dans les médaillons du calendrier. Étant donné qu'il est le commanditaire du livre, que ses armes encadrent la miniature, et qu'il est associé au saint dont il porte le prénom, on peut reconnaître, dans l'archevêque agenouillé, Pierre de la Jugie lui-même. L'identité du moine bénédictin agenouillé face à lui n'est toujours pas résolue de manière satisfaisante[186]. Mais cette pleine page montre quoi qu'il en soit, comment l'archevêque met en scène sa proximité avec le divin. En se représentant aux pieds de Dieu, ayant déposé sa mitre et sa crosse en signe d'humilité, accompagné par saint Pierre lui-même, il montre l'origine du pouvoir qui lui a été délégué, et par là même la légitimité de celui-ci. La présence des saints personnages, placés de part et d'autre de la mandorle, permet d'ajouter de précieux témoins et d'inscrire Pierre de la Jugie dans l'histoire de l'Église.

Les feuillets du calendrier et du comput du *Pontifical de Pierre de la Jugie* témoignent donc d'une même volonté de connaître et de maîtriser le temps : à la fois, le temps cyclique et perpétuel du calendrier, personnalisé au travers du choix des saints et des fêtes de l'année ; mais aussi le temps linéaire, un temps marqué par l'Incarnation, dans lequel Pierre de la Jugie s'inscrit par l'image (avec son portrait aux pieds du Christ dans la pleine page) mais aussi par l'écrit (avec son nom et son âge inscrits dans la charte pascale). Cette maîtrise du temps est étroitement liée à l'exercice du pouvoir archiépiscopal. Pierre de la Jugie est ainsi en mesure de pouvoir « dire le temps », dans le cadre de son église (en particulier par l'intermédiaire de la charte pascale), mais aussi lors des conciles diocésains et provinciaux comme le montrent les éléments de comput destinés aux conciles. De plus, si le calendrier et les feuillets de comput répondent parfaitement au caractère fortement symbolique du pontifical, considéré comme symbole de l'autorité et du pouvoir de l'évêque, leur présence dans ce type d'ouvrage témoigne néanmoins d'une commande hors du commun, liée à la volonté personnelle d'un commanditaire lui-même proche du pape et qui montre le nouvel intérêt de l'Église pour la question de la maîtrise du temps.

---

182. Le contenu du rapport est résumé dans P. Duhem, *Le système du monde…*, t. IV, p. 51-59. L'auteur attire l'attention sur le fait que les deux computistes mentionnent à trois reprises les travaux d'un certain « *Alnoldus de Alione*, abbé de Lagrasse ». Dans l'*Histoire générale de Languedoc*, on trouve deux Arnaud, abbés de Lagrasse à la fin du XII^e^ siècle : Arnaud de Lévis et Arnaud de Lisle. Rien ne permet de les assimiler à celui que citent les astronomes (*H.G.L.*, t. 4-2, 1872, p. 479-480). La mention est toutefois importante car Pierre de la Jugie fut lui-même abbé de Lagrasse de 1343 à 1345.

183. Exemple d'une roue pour le calcul du nombre d'or dans la copie du rapport de Jean des Murs et Firmin de Beauval : Paris, B.N.F., latin 1104, f. 121v /215v (le manuscrit possède plusieurs foliotations).

184. Voir sur ce sujet Emmanuel Poulle, *Astronomie planétaire au Moyen Âge latin*, Aldershot, Variorum, 1996, XII, p. 260.

185. Dès le début du XIV^e^ siècle, la cour pontificale avait plusieurs horloges, et un horloger attitré à partir de 1336. En 1365, le pape Urbain V acquiert une horloge portative. En 1374-1375, le pape fait construire une horloge publique pour Avignon, autre moyen de donner le temps, aux fidèles dont il a la charge. Voir Gerhard Dorhn-van Rossum, *L'histoire de l'heure. L'horlogerie et l'organisation moderne du temps*, Paris, éd. de la Maison des sciences de l'homme, 1997 (1^ère^ éd. 1992), p. 124, 126, 137, 138, 142, 153. L'auteur nuance fortement l'opposition entre temps de l'Église et temps des marchands qui avait été posée par Jacques Le Goff, « Au Moyen Âge : temps de l'Église et temps du marchand », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 15^e^ année, n. 3, 1960, p. 417-433.

186. É. Nadal, « Pontifical de Pierre de la Jugie »..., p. 57-60.